

the United States which was presented here has ever been supported by the USSR. Such proposals have always been opposed severely and with great vehemence.

The United States and the USSR agree only in this one case, the only unjust case which the Security Council has ever handled. I appeal to the wisdom and sense of justice of the members of the Security Council, and implore them not to aggravate the situation by adopting resolutions which cannot be implemented, which would force the other party to reject them. If we adopt such a resolution as the United States delegation has presented, we should write at the end of it an order to reject it. It is impossible to sleep on on a barrel of gunpowder. The cause of the dispute must be removed; the disease must be dealt with at its source. It is not a matter of saying, "You must be quiet, boys; you must stop". There are causes for this dispute which must be eliminated and dissipated before such steps are taken.

The PRESIDENT (*translated from French*): As there is no objection, the discussion will be resumed this afternoon at 3 p.m.

The meeting rose at 1.40 p.m.

THREE HUNDREDTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Friday, 21 May 1948, at 3 p.m.

President: Mr. A. PARODI (France).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

67. Provisional agenda (document S/Agenda 300)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 12 March 1948 from the permanent representative of Chile to the United Nations, addressed to the Secretary-General (document S/694).
3. The Palestine question.

68. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

69. Continuation of the discussion of the letter from the permanent representative of Chile relative to the events in Czechoslovakia

At the invitation of the President, Mr. Santa Cruz, representative of Chile, took his seat at the Security Council table.

autre projet de proposition présenté ici par les Etats-Unis n'a eu l'appui de l'URSS. Toutes les propositions des Etats-Unis se sont toujours heurtées à une opposition violente et énergique de l'URSS.

Les Etats-Unis et l'URSS ne se sont mis d'accord que sur cette seule question, la seule cause injuste que le Conseil de sécurité ait jamais eu à examiner. Je fais appel à la sagesse et aux sentiments de justice des membres du Conseil de sécurité et je les conjure de ne pas aggraver la situation en adoptant des résolutions auxquelles il ne pourra être donné effet, qui mettront l'un des intéressés dans l'obligation de les rejeter. Si nous adoptons une résolution de la nature de celle qu'a présentée la délégation des Etats-Unis, nous y adjoindrions l'ordre de la rejeter. On ne peut dormir sur un tonneau de poudre. Il faut supprimer la cause du différend; il faut attaquer le mal à sa source. Il ne s'agit pas seulement de dire: "Allons, mes enfants, restez tranquilles, il faut vous arrêter". Ce différend a des causes qui doivent être éliminées et neutralisées avant que l'on prenne de telles mesures.

Le PRÉSIDENT: Puisqu'il n'y a pas d'opposition, la suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi, à 15 heures.

La séance est levée à 13 h. 40.

TROIS-CENTIÈME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le vendredi 21 mai 1948, à 15 heures.

Président: M. A. PARODI (France).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

67. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 300)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre du représentant permanent du Chili aux Nations Unies en date du 12 mars 1948, adressée au Secrétaire général (document S/694).
3. La question palestinienne.

68. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

69. Suite de la discussion de la lettre du représentant permanent du Chili concernant les événements de Tchécoslovaquie

Sur l'invitation du Président, M. Santa Cruz, représentant du Chili, prend place à la table du Conseil.

The PRESIDENT (*translated from French*): I have received a request from Mr. Papanek for permission to put some comments and information before the Council in addition to those he has already submitted [272nd meeting].

I shall put this proposal to the vote.

Mr. TARASENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (*translated from Russian*): In the name of my delegation, I object to this proposal because it means inviting a private person who has no connexion either with the Government of Czechoslovakia or the people of Czechoslovakia or with the United Nations.

The PRESIDENT (*translated from French*): I do not think the circumstances have changed since this question was first raised [272nd meeting], so I see no need to discuss it again. I shall therefore call for a vote on whether the Security Council wishes to hear Mr. Papanek.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I object categorically to the invitation of the former Czechoslovak representative to the United Nations, who has been removed by the Czechoslovak Government from the post he formerly held. We know this man and we know what purpose is being pursued in inviting him to the Security Council table. That purpose is to enable him to make slanderous statements of the kind which he and the Chilean representative have already made to the Security Council.

For these reasons, the USSR delegation objects to this traitor to the Czechoslovak people taking any part whatever in our discussion of the Czechoslovak question.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): I do not think it necessary to repeat the arguments for hearing Mr. Papanek that were presented here some time ago [272nd meeting]. The Security Council already accepted them on that occasion and, in any case, the representative of the USSR has, today, only repeated what he then said in opposition.

But I wish to add a new argument: the representative of the USSR has announced that he will oppose any kind of investigation; in that case, let the Council at least have the evidence Mr. Papanek offers to submit.

With regard to the USSR representative's description of my statements as "slanderous", I shall not take him up on that point at present but I would like to point out that if there were no obstacles in the way to an investigation of the events in Czechoslovakia, it would be quite easy to prove whether we have been slanderous or whether it is he who is lying. This would not, of course, be possible, owing to the attitude of the USSR delegation.

The PRESIDENT (*translated from French*): I shall put the question to the vote.

Le PRÉSIDENT: J'ai reçu une demande de M. Papanek qui désirerait être admis à présenter au Conseil quelques observations et informations en plus de celles qu'il a déjà présentées [272ème séance].

Je vais mettre cette proposition aux voix.

M. TARASSENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (*traduit du russe*): Au nom de ma délégation, je m'oppose à cette proposition, car elle tend à inviter un simple particulier, qui n'a aucun rapport avec le Gouvernement de la Tchécoslovaquie, avec le peuple tchécoslovaque et avec l'Organisation des Nations Unies.

Le PRÉSIDENT: Je ne pense pas que cette question se présente dans des conditions différentes de celles dans lesquelles elle s'est présentée une première fois [272ème séance], et ceci me paraît de nature à nous éviter un nouveau débat. Je vais donc mettre aux voix la question de savoir si le Conseil de sécurité est d'avis d'entendre M. Papanek.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je dois m'opposer catégoriquement à ce que nous invitions l'ancien représentant tchécoslovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a été relevé de ses fonctions par le Gouvernement de la Tchécoslovaquie. Nous savons de quel genre de personne il s'agit, et quel but on poursuit en l'invitant à siéger à la table du Conseil de sécurité. On attend de lui une déclaration calomnieuse dans le genre de celles qu'il a déjà faites, tout comme le représentant du Chili, devant le Conseil de sécurité.

La délégation de l'URSS s'oppose donc à ce que ce traître au peuple tchécoslovaque participe, dans quelque mesure que ce soit, à nos débats sur la question de Tchécoslovaquie.

M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Je crois inutile de donner à nouveau les raisons pour lesquelles on a demandé que nous écoutions M. Papanek. Le Conseil de sécurité les a déjà reconnues [272ème séance] et, d'ailleurs, le représentant de l'URSS n'a rien fait d'autre aujourd'hui que réitérer les objections qu'il avait formulées à ce moment.

Je tiens cependant à faire valoir un élément nouveau: le représentant de l'URSS a déclaré qu'il ferait obstacle à toute possibilité d'enquête. Alors, disposons pour le moins des renseignements que M. Papanek a proposé de nous fournir.

Le représentant de l'URSS a qualifié de calomnieuses les déclarations que j'ai faites, mais je n'ai pas l'intention de le suivre sur ce terrain; toutefois, je ferai observer que si l'on ne faisait pas obstacle à une enquête sur les événements de Tchécoslovaquie, il serait bien facile d'établir si c'est nous qui avons calomnié ou si c'est lui qui ment. Evidemment, l'attitude qu'adopte la délégation de l'URSS ne permettra pas de le faire.

Le PRÉSIDENT: Je vais mettre la question aux voix.

A vote was taken by show of hands and the proposition was adopted by 8 votes to 2 with one abstention.

Votes for:

Belgium
Canada
China
Colombia
France
Syria
United Kingdom
United States of America

Votes against:

Ukrainian Soviet Socialist Republic
Union of Soviet Socialist Republics

Abstention:

Argentina

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I voted against the invitation.

Mr. TARASENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (*translated from Russian*): I also voted against the invitation.

Mr. MUÑOZ (Argentina): I should like to explain very briefly the abstention of my delegation on the vote which has just been taken. The Security Council has under consideration a draft resolution presented by the representative of Chile, by the terms of which the Security Council would appoint a committee to receive testimony from various persons and information connected with the problem which the Security Council is now considering.

In the view of my delegation, according to the rules of procedure, the vote on the draft resolution as requested by the delegation of Argentina at the 288th meeting should have been taken before this question which the Security Council has now decided was ever examined. Therefore, my delegation abstained from voting, but it did so for considerations which are different from those expressed by the representatives of the USSR and the Ukrainian SSR.

Mr. EL-KHOURI (Syria): In order to explain my vote in favour of inviting Mr. Papanek to speak, I wish to state that I voted as I did because the Security Council is seeking information. In view of the fact that the Security Council is attempting to secure information, and since Mr. Papanek is the individual who may possibly have certain information, I thought that under rule 39 of the provisional rules of procedure there was no harm in hearing him. However, this does not necessarily mean that the members of the Security Council will believe or take into consideration everything that he says.

At the invitation of the President, Mr. Jan Papanek took his place at the Security Council table.

Il est procédé au vote à main levée; la proposition est adoptée par 8 voix contre 2, avec une abstention.

Votent pour:

Belgique
Canada
Chine
Colombie
France
Syrie
Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique

Votent contre:

République socialiste soviétique d'Ukraine
Union des Républiques socialistes soviétiques

S'abstient:

Argentine

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): J'ai voté contre cette proposition.

M. TARASENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (*traduit du russe*): J'ai voté, moi aussi, contre cette proposition.

M. MUÑOZ (Argentine) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais expliquer très brièvement pourquoi ma délégation s'est abstenue dans le vote qui vient d'avoir lieu. Le Conseil de sécurité est en train d'étudier un projet de résolution présenté par le représentant du Chili, et qui prévoit que le Conseil nommerait une commission chargée de recevoir les témoignages des différentes personnes et des informations relatives à la question que le Conseil examine en ce moment.

La délégation de l'Argentine avait demandé, à la 288ème séance, que ce projet de résolution fût mis aux voix; de l'avis de ma délégation, conformément au règlement intérieur, ce vote aurait dû avoir lieu avant l'examen de la question sur laquelle le Conseil vient de prendre une décision. Voilà pourquoi ma délégation vient de s'abstenir; elle l'a fait pour des raisons différentes de celles qui ont été exposées par les représentants de l'URSS et de la RSS d'Ukraine.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais expliquer que si j'ai voté en faveur de la proposition tendant à inviter M. Papanek à prendre la parole, c'est parce que le Conseil recherche des informations. Etant donné que M. Papanek peut posséder certaines informations, j'ai pensé que, en application de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, il n'y avait aucun inconvénient à l'entendre. Mais cela ne signifie pas nécessairement que les membres du Conseil accepteront pour vraies toutes ses déclarations, ni qu'ils en tiendront compte.

Sur l'invitation du Président, M. Jan Papanek prend place à la table du Conseil de sécurité.

The PRESIDENT (*translated from French*): If no member of the Council wishes to speak, I shall call on Mr. Papanek to give us the information he has offered to submit.

The system of simultaneous interpretation was adopted at this point.

Mr. PAPANEK (*translated from French*): Mr. President, allow me to thank you and the members of the Security Council for giving me this opportunity to represent here the interests of Czechoslovakia and its people, who cannot be represented officially.

Mr. Papanek continued his remarks in English, as follows:

I have been following the discussion in the Security Council regarding the *coup d'état* in Czechoslovakia last February—carried out by a minority of the USSR—since 17 March. I have followed the course of the discussion with great anxiety because it affects my people and, I am convinced, that the peace of Europe and the peace of the world will be greatly influenced by the decisions taken here.

I have given serious consideration to all that has been said during the several meetings of the Security Council when the Czechoslovak case has been on the agenda⁶. I am loathe to express my opinion of some of the speeches uttered here, and yet I feel that I cannot allow them to pass unnoticed.

I have listened to and read the speeches made by the representatives of the USSR and the Ukrainian SSR, and I have failed to find any refutation of the statements I made either in my letter of 10 March, addressed to the Secretary-General [*document S/696*], or in my speech to the Security Council on 22 March [*272nd meeting*]. I have found only two references to any of my statements, one [*in the 273rd meeting*] concerning official quotations from the speech of the Minister of Foreign Trade, Gregor, and the representative of the USSR chose to prefer the second revised official version; the other in which he describes Mr. Zorin's programme in Prague in order to explain why he was not received by Mr. Benes [*281st meeting*].

He did not explain why Mr. Zorin's visit was not announced until two hours before he arrived in Prague, nor did he explain satisfactorily why he came to Prague at all. If he came to control the deliveries of grain, as was later announced, why did he come uninvited, as he was, by the Foreign Minister, by the Ministers of Foreign Trade, Food or Transportation, or without an invitation from the Cabinet as a whole?

In any case, the grain was bought and paid for. It would seem logical, therefore, that a

Le PRÉSIDENT: Si aucun membre du Conseil ne demande la parole, je vais la donner à M. Papanek pour qu'il nous apporte les informations qu'il a bien voulu nous offrir.

On passe à l'interprétation simultanée.

M. PAPANEK: Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier, vous et les membres du Conseil de sécurité, pour m'avoir donné cette occasion de représenter ici les intérêts de la Tchécoslovaquie et de son peuple, qui ne peuvent l'être officiellement.

M. Papanek continue en anglais:

Depuis le 17 mars je suis le débat du Conseil de sécurité au sujet du coup d'Etat accompli, en Tchécoslovaquie, au mois de février dernier, par une minorité inspirée par l'URSS. J'ai suivi le déroulement de la discussion avec une inquiétude profonde parce qu'elle intéresse directement mon peuple et parce que j'ai la conviction que la paix en Europe et la paix dans le monde dépendront pour beaucoup des décisions prises par le Conseil.

J'ai étudié avec soin tout ce que l'on a dit au cours des différentes séances où le Conseil de sécurité a examiné la question tchécoslovaque⁶. J'éprouve quelque répugnance à exprimer mon opinion sur certains des discours qui ont été prononcés ici, mais j'estime que je ne puis les laisser sans réponse.

J'ai écouté et lu les discours des représentants de l'URSS et de la RSS d'Ukraine, et je n'y ai trouvé aucune réfutation des déclarations que j'ai faites, tant dans ma lettre du 10 mars au Secrétaire général [*document S/696*] que dans mon discours du 22 mars au Conseil de sécurité [*272ème séance*]. Je n'y ai trouvé que deux références à mes déclarations: l'une [*faite à la 273ème séance*] se rapporte aux citations officielles du discours de M. Gregor, Ministre du commerce extérieur, et le représentant de l'URSS a pris le parti de préférer la seconde version officielle révisée de ce discours; dans l'autre référence, ce représentant exposait les activités de M. Zorine à Prague, afin d'expliquer pourquoi M. Zorine n'a pas été reçu par M. Bénès [*281ème séance*].

Le représentant de l'URSS n'a pas expliqué pourquoi la visite de M. Zorine n'avait été annoncée que deux heures avant son arrivée à Prague. Il n'a pas expliqué non plus d'une façon satisfaisante pourquoi M. Zorine avait fait ce voyage. Si M. Zorine était venu pour surveiller les livraisons de céréales, comme on l'a dit plus tard, pourquoi est-il venu, comme cela a été le cas, sans une invitation du Ministre des affaires étrangères, ou des Ministres du commerce extérieur, de l'alimentation ou des transports, ou sans une invitation du Cabinet?

En fait, les céréales avaient été achetées et le paiement effectué. La logique aurait donc voulu,

⁶ 268th, 272nd, 273rd, 276th, 278th, 281st and 288th meetings.

⁶ 268ème, 272ème, 273ème, 276ème, 278ème, 281ème et 288ème séances.

sovereign nation should be able to distribute it without the supervision of the Deputy Foreign Minister of the USSR, Zorin. Is there perhaps an agreement which gives the right to the Czechoslovak Deputy Foreign Minister to go to the Union of Soviet Socialist Republics at any time to supervise the distribution of the millions of pairs of shoes or steel products with which Czechoslovakia had to pay for the grain, a fact which is never mentioned inside or outside Czechoslovakia?

The Security Council was told by the representative of the USSR [281st meeting] of Mr. Zorin's visits to the non-communist Ministers, Masaryk, Majer, and Pietor, two of whom ceased to be Cabinet members within the next few days; but he failed to mention the all-night conference with communist leaders Gottwald, Slansky, Kopecky, Zapotocky, Smrkovsky and Nosek, and he omitted mentioning the important conference with his confidant, Fierlinger, who, after being dismissed from the chairmanship of the Social Democratic Party in November, said that he would be back in four months' time, and so he was; and with General Rejcin, another confidant of Moscow.

Here is a comment made by Mr. Zorin after he had seen the non-communist Ministers, to whom he had spoken of matters other than grain.

"I do not understand the attitude of the resigning Ministers or of Benes, who opposed the people's will. The Soviet Union fully backs the energetic policy of the Czechoslovak Communist Party."

The comparatively little space devoted, in the speeches made by the representatives of the USSR and the Ukrainian SSR, to the February coup in Czechoslovakia, in relation to the numerous pages of attack on the other members of the Security Council, reflects their opinion of the Security Council in effectively coping with the case of Czechoslovakia as against a possibility of using it as a forum from which to spread their communist theses and to attack western democracies.

Much time has been devoted in discussing Munich and the events which followed it, without drawing a parallel between the significance of the "friends, who had once cut up the living body of Czechoslovakia," to use the words of the representative of the USSR [273rd meeting], and the annexation, in 1945, of the eastern part of Czechoslovakia—Carpatho-Russia and a part of Slovakia—by the USSR.

It Hitler intended to use the strategic position of Czechoslovakia as a springboard for conquests eastward, in its extension to the south and to the

dans ces conditions, qu'un pays souverain ait pu répartir ces céréales sans qu'il fut nécessaire que M. Zorine, Ministre adjoint des affaires étrangères de l'URSS, contrôlât cette opération. Existe-t-il, par hasard, un accord aux termes duquel le Ministre adjoint des affaires étrangères de Tchécoslovaquie aurait le droit de se rendre à tout moment sur le territoire de l'Union des Républiques socialistes soviétiques afin de surveiller la distribution des produits d'acier et des millions de paires de chaussures que la Tchécoslovaquie a dû livrer en contrepartie des céréales — paiement qui n'a jamais été mentionné, ni en Tchécoslovaquie ni à l'étranger?

Le représentant de l'URSS a parlé au Conseil de sécurité [281ème séance] des entrevues de M. Zorine avec les Ministres non communistes Masaryk, Majer et Piétor — deux de ces ministres ont cessé de faire partie du Cabinet peu de jours après — mais ce représentant n'a fait aucune allusion à la conférence que M. Zorine a eue pendant une nuit entière avec les chefs communistes, Gottwald, Slansky, Kopecky, Zápotocky, Smrkovsky et Nosek. Le représentant de l'URSS n'a pas parlé non plus de l'importante entrevue que M. Zorine a eue avec son homme de confiance, Fierlinger, qui, chassé de la présidence du parti social démocrate en novembre, avait déclaré qu'il reviendrait dans quatre mois et qui a tenu parole. Ce représentant n'a pas parlé non plus de l'entrevue de M. Zorine avec le général Rejcin, un autre homme de confiance de Moscou.

Voici ce que M. Zorine a dit après son entrevue avec les ministres non communistes avec lesquels il a discuté de questions autres que celle des céréales:

"Je ne comprends pas l'attitude des ministres démissionnaires ni celle de Bénès qui s'opposent à la volonté du peuple. L'Union soviétique donne son plein appui à la politique énergétique du parti communiste tchécoslovaque."

Le fait que les représentants de l'URSS et de la RSS d'Ukraine consacrent plus de temps dans leurs discours à de longues attaques contre les autres membres du Conseil de sécurité qu'à des déclarations sur le coup d'Etat de février en Tchécoslovaquie, reflète l'idée qu'ils se font de la possibilité, pour le Conseil de sécurité, de s'occuper de manière utile de l'affaire de Tchécoslovaquie; par contre, ils voient l'occasion d'utiliser le Conseil comme tribune pour exposer leurs thèses communistes et pour attaquer les démocraties occidentales.

Beaucoup de temps a été consacré à discuter Munich et ses suites, mais il n'a pas été établi de parallèle entre "le dépeçage de la Tchécoslovaquie" — selon l'expression du représentant de l'URSS [273ème séance] — et l'annexion, en 1945, de la partie orientale de la Tchécoslovaquie — c'est-à-dire de la Russie subcarpathique et d'une partie de la Slovaquie — par l'URSS.

Si Hitler entendait se servir de la position stratégique occupée par la Tchécoslovaquie comme d'un point de départ pour ses conquêtes en direc-

west of the Carpathian Mountains the USSR obtained as excellent a base for operations in the entire Danubian basin. At that time, the inhabitants of Carpathian Russia who fled to Czechoslovakia before the USSR terror, reported the mass deportation to the USSR of those who, according to the standards of the new rulers were called unreliable elements.

I have it on no less an authority than Mr. Vlado Clementis, the Communist Foreign Minister of Czechoslovakia, that twelve thousand Slovaks were also deported to the USSR from Eastern Slovakia, and that most difficult and repeated negotiations were needed to enable some of them to return.

I am positive that these twelve thousand did not go to the USSR to seek the asylum which was mentioned with such pride by the Ukrainian representative on 29 April [288th meeting]. The repeated assertions of the representatives of the USSR and the Ukrainian SSR that the communist *coup* in Czechoslovakia was purely an internal affair fails to ring true, in view of the fact that on 24 February, the *Rudé Právo*, the Prague communist official newspaper, devoted one quarter of page one to an article from the Moscow *Pravda*, headlined, "The Soviet View of the Government Crisis in Czechoslovakia," which makes it quite clear that the USSR does back Gottwald. On page three of the same issue, a three column headline quotes Gottwald as follows: "Beginning today we are attaching ourselves to the USSR more strongly than ever before."

On 23 February, the *Rudé Právo* issued a special edition devoted to reprints from the Moscow papers. Thus, on a Monday, when no newspapers are usually published in Prague, what was of special significance, the *Rudé Právo* published leading articles from the Moscow papers, supporting the *coup d'état* of the communists and assuring them that the two hundred million inhabitants of the USSR stood behind the Czechoslovak people in its fight for a true peoples' democracy.

I did not at this time, intend to mention our relations with the USSR, but since such marked references to "bosses" were brought up [273rd and 281st meetings], I feel that I have to mention some of our experiences.

As an example of the bossing that members of the Czechoslovak delegation had to endure, I should like to cite the following:

In San Francisco, at the United Nations Conference on International Organization, the day after the opening of the Conference, Mr. Molotov demanded that Jan Masaryk should propose that the Polish Lublin Government be invited to the Conference. Mr. Masaryk did not refuse, but promised to do so at the opportune time. Mr. Molotov was impatient and finally

tion de l'est, l'URSS, en pénétrant au sud et à l'ouest des Carpates, a obtenu une base tout aussi excellente d'opérations en direction de tout le bassin danubien. A cette époque, les habitants de la Russie carpathique qui se sont réfugiés en Tchécoslovaquie pour fuir la terreur soviétique ont raconté comment les nouveaux maîtres du pays ont déporté en masse en URSS les éléments de la population auxquels les nouveaux maîtres estimaient ne pouvoir faire confiance.

Je tiens de source sûre — il s'agit de nul autre que de M. Vlado Clementis, Ministre des affaires étrangères communiste de Tchécoslovaquie — que douze mille Slovaques ont été également déportés en URSS de la Slovaquie orientale et qu'il a fallu des négociations difficiles et répétées pour faire rentrer certains d'entre eux.

Ces douze mille Slovaques ne sont pas allés, j'en suis certain, en URSS pour y chercher asile, comme l'a dit si fièrement, le 29 avril, le représentant de l'Ukraine [288ème séance]. L'insistance de l'URSS et de la RSS d'Ukraine à répéter que le coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie ne constitue qu'une affaire d'ordre intérieur sonne faux lorsque l'on voit que le *Rudé Právo*, journal officiel communiste de Prague, a consacré, le 24 février, un quart de sa première page à un article de la *Pravda* de Moscou intitulé "Opinion soviétique sur la crise gouvernementale en Tchécoslovaquie", article qui démontre clairement que l'URSS appuyait Gottwald. Le même jour, en troisième page, sous un titre sur trois colonnes, le même journal citait cette déclaration de Gottwald: "A partir d'aujourd'hui, nous lions notre sort à celui de l'URSS plus étroitement que jamais".

Le *Rudé Právo* a publié, le 23 février, une édition spéciale consacrée à la reproduction d'extraits de la presse de Moscou. Ainsi, un lundi, jour où, d'habitude, aucun journal ne paraît à Prague, ce qui revêt une importance spéciale, le *Rudé Právo* publiait les *leaders* de la presse de Moscou qui appuyaient le coup d'Etat et assuraient les communistes que l'URSS, avec ses deux cents millions d'habitants, était derrière le peuple tchécoslovaque dans sa lutte pour l'établissement d'une véritable démocratie populaire.

Je n'avais pas l'intention de parler des relations que nous avons entretenues nous-mêmes avec l'URSS, mais puisqu'on a fait des allusions aussi marquées à certaines "pressions" [273ème et 281ème séances], je suis obligé de rappeler notre expérience en ce domaine.

Comme exemple de la pression que les membres de la délégation tchécoslovaque ont eu à subir, je citerai le fait suivant:

A San-Francisco, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'organisation internationale, et le lendemain de l'ouverture, M. Molotov demanda à Jan Masaryk de proposer que le Gouvernement polonais de Lublin fût invité à la Conférence. M. Masaryk ne refusa pas et promit de le faire, le moment venu. M. Molotov s'impatienta et envoya finalement à M. Masaryk, par

sent Mr. Masaryk the following note, through his interpreter Pavlov. In English, this note reads as follows:

"Mr. Masaryk: Mr. Molotov asks me to advise you that if you do not act it will be a gross violation of the agreement between you and him. Pavlov."

Mr. Masaryk was so shocked by the threat it inferred, that he gave it to me and said: "Keep it, one day we will need it." I have the original note in Russian.

This was the beginning of the "bossing" of the Czechoslovak delegation throughout the Conference and the subsequent sessions of the General Assembly. I shall only mention three instances which occurred during the second regular session of the General Assembly.

All the Members of the United Nations were aware of the fact that Czechoslovakia desired to remain a member of the Economic and Social Council, where it felt it had a real contribution to make, and that it did not desire to become a member of the Security Council. The USSR was opposed to our remaining on the Economic and Social Council, and so we did not remain. The Czechoslovak delegation had instructions from Prague not to seek membership in the Security Council. The USSR sponsored the Ukrainian SSR, but when it seemed clear that there was no possibility of it being elected, Mr. Zorin and Mr. Gromyko came to see Mr. Masaryk, who was ill in bed in his hotel, and told him, in the presence of Ambassador Slávik, that Czechoslovakia must be a candidate for membership in the Security Council. Mr. Masaryk reluctantly agreed to it, against the standing instructions of his own Government. This was on a Sunday. On the Monday, Mr. Gromyko discussed this question with the delegations of other Powers and, thereupon, Mr. Vyshinsky informed the Czechoslovak delegation that it was impossible for Czechoslovakia to be a candidate for the Security Council. When we asked the reason for this sudden reversal, we were told that since Czechoslovakia was also to be the candidate sponsored by the United States and the United Kingdom, the USSR could not support us.

We were told to inform the members of the General Assembly that we did not wish to become a member of the Security Council but that the Ukrainian SSR should be elected; at the same time, Mr. Vyshinsky ordered Mr. Masaryk to make a statement in the plenary meeting⁷, before the elections, which many of you will remember, that Czechoslovakia was not a candidate for any of the organs of the United Nations.

When the General Assembly decided that the next regular session should be held in Europe, Mr. Masaryk and I agreed to do everything in

l'intermédiaire de son interprète Pavlov, une note dont voici la traduction en anglais:

"M. Masaryk: M. Molotov me demande de vous informer que si vous n'agissez pas, vous violerez d'une façon flagrante l'accord intervenu entre vous et lui. Pavlov."

M. Masaryk fut si choqué du ton menaçant de ce billet qu'il me le remit, en disant: "Gardez-le, nous en aurons besoin un jour". Je possède la note originale en russe.

Ce fut la première des manœuvres de "pression" qui s'exercèrent sur la délégation tchécoslovaque pendant toute la Conférence et au cours des sessions de l'Assemblée générale qui suivirent. Je n'en mentionnerai que trois exemples qui se sont produits au cours de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies savaient que la Tchécoslovaquie désirait rester membre du Conseil économique et social, car elle estimait pouvoir apporter une contribution utile au travail de ce Conseil, et qu'elle ne désirait pas devenir membre du Conseil de sécurité. L'URSS s'est opposée à ce que nous demeurions membres du Conseil économique et social — aussi avons-nous cessé d'y siéger. La délégation tchécoslovaque avait reçu de Prague des instructions de ne pas demander à être membre du Conseil de sécurité. L'URSS patronnait la RSS d'Ukraine, mais, lorsqu'il sembla que ce pays n'avait aucune possibilité d'être élu, M. Zorine et M. Gromyko allèrent voir à son hôtel M. Masaryk, alors malade et au lit, et lui déclarèrent, en présence de l'Ambassadeur Slavik, qu'il fallait que la Tchécoslovaquie présente sa candidature au Conseil de sécurité. M. Masaryk accepta à contre-cœur, en dépit des instructions formelles de son Gouvernement. Cela se passait le dimanche. Le lundi, M. Gromyko discuta la question avec les délégations d'autres pays, et M. Vychinsky informa la délégation tchécoslovaque qu'il était impossible pour la Tchécoslovaquie de poser sa candidature au Conseil de sécurité. Nous demandâmes les raisons de cette volte-face et l'on nous répondit que, étant donné que la candidature de la Tchécoslovaquie était appuyée par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, l'URSS ne pouvait pas l'appuyer.

On nous dit d'informer les membres de l'Assemblée générale que nous ne désirions pas présenter notre candidature au Conseil de sécurité mais que nous voulions voir la RSS d'Ukraine élue; en même temps, M. Vychinsky donna à M. Masaryk l'ordre de déclarer à la séance plénière qui a précédé les élections⁷ — beaucoup d'entre vous s'en souviendront — que la Tchécoslovaquie ne présentait sa candidature à aucun des organes des Nations Unies.

Lorsque l'Assemblée générale décida que la prochaine session ordinaire se tiendrait en Europe, M. Masaryk et moi-même décidâmes de

⁷ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, 96th plenary meeting.

⁷ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, 96ème séance plénière.

our power to have the General Assembly in Czechoslovakia. However, a few days later, I was told by Mr. Gromyko that the USSR did not consider it desirable to have the next General Assembly in Czechoslovakia.

Mr. Masaryk waited until his return to Prague to inform the Secretary-General of the United Nations that for technical reasons it was not possible to consider Czechoslovakia as a place at which the next session of the General Assembly might be held. However, we succeeded, at least, in having the Secretary-General of the United Nations invited to Prague—and he was there barely one month before the *coup d'état*.

The Czechoslovak delegation desired to participate in the preparatory work of the Interim Committee and, later, in the Interim Committee itself. It was forced by Mr. Vyshinsky to make a statement against it, contrary to its own wishes, before it received any instructions from Prague⁸.

It was forced to speak on matters that did not concern Czechoslovakia directly; such as Korea.

Members of commissions and sub-commissions were constantly in difficulties because they did not wish to follow USSR representatives entirely.

I might add that as from last February, no Czechoslovak Minister or Ambassador can be named or sent to any country, without first being approved by Moscow. Those at their posts, such as in Washington, must report daily to the USSR Ambassador. Screening in the army is being carried out on orders from the USSR.

I did not request to be heard today only to take issue with what has been said here by the representatives of the USSR and the Ukrainian SSR. It is plain to anyone who heard or read their speeches that both one and the other have contradicted themselves. I do have, however, more facts to strengthen the statements I originally made, which I should like to make known to the members of the Security Council.

On 22 March [272nd meeting] I referred briefly to the attempt on the lives of the three most popular non-communist Cabinet members, Jan Masaryk, Petr Zenkl and Prokop Drtina. I should like to fill in details that have been definitely established by the Ministry of Justice. They are as follows.

The wooden boxes in which the bombs were to be sent were ordered not by an individual, but by the secretariat of the Communist Party in Olomouc, on the directives from the communist headquarters in Prague. These boxes were made by a communist cabinet maker in the village of Krcman, near Olomouc. The communist Member of Parliament, Jura Sosnar, personally

faire tout notre possible pour que l'Assemblée générale ait lieu en Tchécoslovaquie. Mais quelques jours plus tard, M. Gromyko me dit que l'URSS n'estimait pas souhaitable que la prochaine Assemblée générale ait lieu en Tchécoslovaquie.

M. Masaryk attendit d'être revenu à Prague pour informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que, pour des raisons techniques, il ne fallait pas envisager de tenir la prochaine session de l'Assemblée générale en Tchécoslovaquie. Au moins avons-nous obtenu ce résultat que le Secrétaire général des Nations Unies fut invité à Prague — et il s'y trouvait un mois à peine avant le coup d'Etat.

La délégation tchécoslovaque désirait participer aux travaux préparatoires de la Commission intérimaire et siéger ensuite à cette Commission; notre délégation a été contrainte par M. Vichinsky de déclarer le contraire, et cela avant qu'elle ait reçu des instructions de Prague⁸.

Notre délégation a été contrainte de faire des déclarations sur des sujets qui ne concernent pas directement la Tchécoslovaquie, notamment sur la Corée.

Les membres de notre délégation siégeant dans les commissions et sous-commissions se sont trouvés constamment en difficulté parce qu'ils ne voulaient pas suivre en tous points les directives des représentants de l'URSS.

J'ajoute que, depuis février dernier, aucun ambassadeur ou ministre de Tchécoslovaquie ne peut être nommé ou envoyé à l'étranger, sans l'approbation préalable de Moscou, et que ceux qui sont en fonctions, à Washington par exemple, doivent se présenter chaque jour à l'Ambassadeur de l'URSS. Dans l'armée, une épuration se poursuit sur les ordres de l'URSS.

Si j'ai demandé la parole aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour répondre aux déclarations faites ici par les représentants de l'URSS et de la RSS d'Ukraine. Pour tous ceux qui ont écouté ou lu leurs discours, il est clair qu'ils se sont contredit. J'ai des faits nouveaux à citer à l'appui de mes premières déclarations et je désire les communiquer au Conseil.

Le 22 mars dernier [272ème séance], j'ai brièvement fait allusion aux attentats contre les trois membres non communistes les plus populaires du cabinet: Jan Masaryk, Petr Zenkl et Prokop Drtina. Je vais maintenant donner des précisions dont la véracité a été établie par le Ministère de la justice. Les voici:

Les boîtes en bois dans lesquelles les bombes devaient être envoyées ont été commandées, non pas par un particulier, mais par le Secrétariat du Parti communiste d'Olomouc, sur les directives émanant du bureau du Parti communiste à Prague. Ces boîtes ont été fabriquées par un ébéniste communiste du village de Krcman, près d'Olomouc. M. Jura Sosnar, membre commu-

⁸ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, 75th meeting, First Committee.

⁸ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Première Commission, 75ème séance.

packed the explosives into these boxes. It has been established beyond a doubt that Soviet agents participated in this undertaking. The non-communist official, Marjanko, who investigated the plot, was one of the first to be jailed in February. The other non-communist who helped uncover the entire plot, which was hatched in his electoral district, was Dr. Vladimír Krajina, Member of Parliament belonging to the Czechoslovak National Socialist Party and Secretary-General of this party. He, too, was to have been jailed. Of the five who came to arrest him, one was a member of the NKVD⁹, who spoke only Russian. Mr. Krajina succeeded in escaping and he is now in London ready to testify to this fact.

Mr. Krajina can also testify that NKVD members who were stationed in several Czechoslovak cities since 1945, were assigned to district commands of the secret State police on 23 February 1948. We know that twenty-three members of the Soviet MVD¹⁰, which in Czechoslovakia are still called NKVD, are living in the Hotel Flora in Prague XII, while sixteen are in the Grand Hotel Steiner in Prague II. Some of them are attached to the military intelligence and the rest are employed in training investigators of the secret police. He had reports that on 23 and 24 February, there was great activity of Soviet troops the other side of the Czechoslovak-Austrian border and the Czechoslovak-German border, in Saxony. Special manoeuvres were taking place in adjacent districts and Soviet troops were being moved nearer to the Czechoslovak frontiers.

Several weeks before the *coup*, reports were received from the eastern part of the country that civilians were being ordered to vacate many houses in Carpatho-Russia which were being taken over by Soviet army units. These reports were brought by some who had to leave their homes and who escaped into Czechoslovakia.

I spoke about Karlovy Vary and the presence of the Soviet military there. I also spoke of the exploitation and control by the Soviets of the uranium mines in Jachymov. It has now been possible to learn from the chief of police of Karlovy Vary, Captain Bohumil Valtr, who is now in Germany and ready to testify, the details of the interference, not only of the special Soviet agents at both places, in the organization of the Czechoslovak secret police, but also of the regular general staff of the army of the USSR and on the part of a special intelligence bureau, having its headquarters in the Hotel Imperial.

In connexion with the participation of the Deputy Foreign Minister Zorin in the February

niste du Parlement, a personnellement placé les explosifs dans ces boîtes. Il a été établi, sans aucune possibilité de doute, que des agents soviétiques ont pris part à cette entreprise. M. Marjanko, le fonctionnaire non communiste qui a mené l'enquête sur le complot, a été l'un des premiers à être emprisonné en février. L'autre personne non communiste qui a contribué à découvrir le complot — car il a été tramé dans son district électoral — est le Dr Vladimír Krajina, député du Parti national socialiste tchécoslovaque et secrétaire général de ce parti. Lui aussi devait être, par la suite, emprisonné. L'un des cinq individus venus pour l'arrêter était un membre du NKVD⁹ et ne parlait que le russe. M. Krajina a réussi à s'échapper; il est maintenant à Londres et il est prêt à témoigner à ce sujet.

M. Krajina peut également témoigner que les membres du NKVD, qui se trouvaient depuis 1945 dans plusieurs villes de Tchécoslovaquie, ont été affectés, le 23 février 1948, au commandement de districts de la police secrète d'Etat. Nous savons que vingt-trois membres du MVD¹⁰ soviétique, toujours appelé en Tchécoslovaquie le NKVD, logent à l'hôtel Flora, à Prague XII, tandis que seize autres logent au Grand Hôtel Steiner à Prague II. Certains d'entre eux font partie des services de renseignements militaires; les autres servent d'instructeurs pour enquêteurs de la police secrète. M. Krajina avait été informé que l'on avait observé, les 23 et 24 février, une grande activité de troupes soviétiques à la frontière austro-tchécoslovaque et à la frontière germano-tchécoslovaque, en Saxe. Des manoeuvres spéciales se déroulaient dans les districts adjacents et des troupes soviétiques se rapprochaient des frontières tchécoslovaques.

Plusieurs semaines avant le coup d'Etat, de la partie orientale du pays, parvinrent des informations selon lesquelles nombre de citoyens de la Russie subcarpathique avaient reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons, qui furent occupées par des unités de l'armée soviétique. Ces informations furent apportées par certains de ceux qui avaient été expulsés de leur domicile et qui se sont réfugiés en Tchécoslovaquie.

J'ai parlé de Karlovy-Vary et de la présence en ce lieu de militaires soviétiques. J'ai également parlé de l'exploitation et du contrôle des mines d'uranium de Jachymov par les Soviets. Grâce au capitaine Bohumil Valtr, chef de la police de Karlovy-Vary, qui est maintenant en Allemagne et qui est prêt à témoigner, il a été possible d'apprendre les détails de l'ingérence, dans ces deux districts, non seulement des agents spéciaux soviétiques dans l'organisation de la police secrète tchécoslovaque, mais également de l'état-major général de l'armée soviétique et d'un bureau spécial des renseignements, ayant son siège à l'hôtel Impérial.

Au sujet de la participation au coup d'Etat de février de M. Zorine, Ministre adjoint des affaires

⁹ People's Commissariat of the Interior of the USSR.

¹⁰ Ministry of the Interior of the USSR.

⁹ Commissariat du peuple aux affaires intérieures de l'URSS.

¹⁰ Ministère de l'intérieur de l'URSS.

coup d'état, this is what Dr. Jozef Lettrich, Chairman of the Slovak National Council and Chairman of the Slovak Democratic Party, which represented sixty-two per cent of the electorate of Slovakia stated:

"In the midst of the governmental crisis of February 1948, the former Soviet Ambassador in Prague and now the Deputy of the Soviet Minister of Foreign Affairs, Mr. Zorin, arrived in Prague. The communist Press gave his arrival wide publicity. The Czechoslovak public and political circles considered his arrival as a Soviet intervention in the Czech internal affairs, and this is substantiated by the following facts: After the arrival of Mr. Zorin, the Czech communists changed their attitude considerably and became adamant. Prime Minister Gottwald, who shortly before the arrival of Mr. Zorin, promised to call a meeting of the national front, that is, the leaders of all political parties in the Government, which should deal with the crisis, refused to call the meeting after the arrival of Mr. Zorin.

"On 19 February 1948, Mr. Zorin said to one member of the Czech Government that the Czech communists would not give in in the governmental crisis.

"On 23 February 1948, the communists in Slovakia started a crisis in Bratislava when they tried to drive the democratic representatives of the Slovak Executive from their offices. The communists expressly made reference to the interest of the USSR. The Chairman of this Slovak Executive, communist Dr. Gustav Husak, said expressly: 'Zorin did not come to Czechoslovakia to mix the wheat.' Another communist Dr. Josef Soltesz, a former Minister, said: 'If the democrats will not give in there is a Russian army standing at the Czechoslovak frontiers ready to intervene.'"

Mr. Lettrich is in the United States and ready to testify to these facts.

On 28 March, Premier Gottwald, in speaking of Czechoslovakia's position since the *coup d'état*, stated among other things: "On the international front we have been on the Stettin-Trieste line. This was the only place where this line was not strong. Today this gap is closed." On the other hand, can anyone doubt that the communist *coup* was not essential to the strengthening of the Stettin-Trieste line of the USSR? Was it then for purely domestic reasons that Gottwald and his staff went to Strbské Pleso, in the Tatra Mountains near the Polish border in the first part of February? At the same time a Russian military delegation went from Poland to Strbské Pleso and met Gottwald and his staff. For four days and nights they worked together in a villa belonging to the Government. Great numbers of the national security police were alerted. At these conferences, all arrangements for the *coup d'état* and the eventual military

étrangères de l'URSS, le Dr Josef Lettrich, président du Conseil national slovaque et président du Parti démocrate slovaque, qui représente à lui seul soixante-deux pour cent du corps électoral de Slovaquie, a déclaré ce qui suit:

"Au milieu de la crise gouvernementale de février 1948, on vit arriver à Prague M. Zorine, ancien ambassadeur à Prague et actuellement Ministre adjoint des affaires étrangères de l'URSS. La presse communiste donna une grande publicité à son arrivée. Le public et les cercles politiques tchécoslovaques considérèrent son arrivée comme une intervention de l'URSS dans les affaires intérieures tchèques, ce qui se trouve confirmé par les faits suivants: après l'arrivée de M. Zorine, les communistes tchèques modifièrent considérablement leur attitude et devinrent intransigeants. Peu avant l'arrivée de M. Zorine, le Premier Ministre Gottwald avait promis de convoquer une réunion du Front National, c'est-à-dire de tous les chefs des partis politiques participant au gouvernement, pour envisager les mesures à prendre devant la crise; après l'arrivée de M. Zorine, il refusa de procéder à cette convocation.

"Le 19 février 1948, M. Zorine déclara à l'un des membres du Gouvernement tchécoslovaque, dans la crise gouvernementale, les communistes tchèques ne céderaient pas.

"Le 23 février 1948, les communistes de Slovaquie provoquèrent une crise à Bratislava en essayant d'expulser de leurs bureaux les représentants démocrates au Conseil exécutif slovaque. Les communistes parlèrent ouvertement de l'intérêt que prenait l'URSS à l'affaire. Le Dr Gustav Husak, Président communiste du Conseil exécutif slovaque, déclara textuellement: "Zorine n'est pas venu en Tchécoslovaquie pour s'occuper du blé". Un autre communiste, le Dr Jozef Soltesz, ancien ministre, déclara: "Si les démocrates ne cèdent pas, il y a une armée russe qui se trouve à la frontière tchécoslovaque, prête à intervenir".

M. Lettrich est actuellement aux Etats-Unis et prêt à témoigner sur ces faits.

Le 28 mars, le Premier Ministre Gottwald, parlant de la position de la Tchécoslovaquie depuis le coup d'Etat, a déclaré entre autres: "Sur le front international, nous étions sur la ligne Stettin-Trieste. Ici était le seul point où cette ligne n'était pas forte. Aujourd'hui, la brèche est close." D'autre part, qui pourrait penser que le coup d'Etat communiste n'était pas essentiel pour renforcer la ligne Stettin-Trieste établie par l'URSS? S'agissait-il d'une pure question de politique intérieure lorsqu'au début de février, Gottwald et ses collaborateurs se rendirent à Strbské-Pleso, dans les monts Tatra, à proximité de la frontière polonaise? Au même moment, une délégation militaire russe venait de Pologne à Strbské-Pleso pour rencontrer Gottwald et ses adjoints. Pendant quatre jours et quatre nuits, ils ont travaillé ensemble dans une villa appartenant au Gouvernement. Un grand nombre de membres de la Sûreté nationale avaient été aler-

intervention on the part of the USSR were agreed upon.

The communist Member of Parliament, Václav Juha, in a speech to his constituents in Domazlice—which is adjacent to the United States Zone of Germany—stated on 11 April:

"Today I can already tell you that anyone who would think that Zorin came to Czechoslovakia because of the grain would be foolish. The reason for his being here was to watch that Americans do not cross the boundary. If they did, the Russians would have immediately entered our country."

The communist Government that seized power by force, with the support of the USSR and the Comintern, has not only instigated purges in every branch of national life, in administration, industry, education, arts and sciences, etc., but it has stooped so low as to falsify history—to deny that in 1918 the Czechoslovak Republic was founded on the ideals of western democracies, and to claim that it was in fact, inspired by the Russian October Revolution, in spite of the fact that only last November, here in New York, before a vast audience, Mr. Vyshinsky reproached Czechoslovakia for having fought the October revolutionists for almost two years.

This so-called new People's Democracy has been introduced to a new kind of terrorization at the hands of the action committees—an institution imported from the USSR by the communists, which sometimes orders the vacation of an apartment, or a house, a farm, a mill, a factory, a small hotel, or a law office on the spur of the moment, without any legal grounds for doing so. This same new People's Democracy which promised so much to the workers of Czechoslovakia has now forced, for example, the miners of Northern Bohemia to give up "voluntarily" fourteen days' vacation, and the workers of the Kolban Danek factory in Prague "voluntarily" voted a nine-hour day and a six-day week; that is a fifty-four hour week—all at the instance of the local action committees.

I cannot take time to describe all the characteristics of the new People's Democracy in Czechoslovakia. I can tell you, however, that fifteen thousand men, women and children have already fled from Czechoslovakia, bare-handed, leaving their homes, their loved ones and their country, so as to seek a new life in freedom, swelling the numbers of those who had already fled from Eastern European countries. None have gone to seek that freedom in Eastern Europe.

The Cominform, at its opening meeting in Warsaw, in September 1947, disciplined the Czechoslovak communists for their weakness and ordered them to take measures to seize power.

tés. Au cours de ces conférences, toutes les dispositions furent prises en vue du coup d'Etat et, le cas échéant, de l'intervention militaire de la Russie.

Dans un discours à ses électeurs, prononcé le 11 avril à Domazlice, district contigu à la zone américaine d'Allemagne, M. Václav Juha, membre communiste du Parlement, a déclaré:

"Aujourd'hui, je peux vous dire que quiconque pense que Zorine est venu en Tchécoslovaquie à propos de la question des céréales est un imbécile. Le but de sa présence ici était de veiller à ce que les Américains ne traversent pas la frontière. S'ils l'avaient fait, les Russes auraient immédiatement pénétré dans notre pays."

Le gouvernement communiste, qui a pris le pouvoir par la force, avec l'appui de l'Union soviétique et du Kominform, n'a pas seulement procédé à des épurations dans toutes les branches de la vie nationale: administration, industrie, enseignement, arts, sciences, etc.; il est tombé assez bas pour falsifier l'histoire: il nie que la République tchécoslovaque ait été fondée en 1918 en s'inspirant des idéals des démocraties occidentales et il prétend qu'elle a été inspirée par la révolution russe d'octobre; cela en dépit du fait qu'en novembre dernier, ici, à New-York, devant un nombreux auditoire, M. Vychinsky a reproché à la Tchécoslovaquie d'avoir combattu les révolutionnaires d'octobre pendant près de deux ans.

Cette nouvelle prétendue Démocratie populaire a fait connaissance avec un nouveau genre de terreur; celle-ci est pratiquée par les comités d'action — institution importée de l'URSS par les communistes — qui ordonnent parfois l'évacuation immédiate d'un appartement, d'une maison, d'une ferme, d'une usine, d'un petit hôtel ou d'une étude, et cela sans aucun fondement juridique. Cette même nouvelle Démocratie populaire, qui avait fait tant de promesses aux ouvriers de la Tchécoslovaquie, a maintenant obligé les mineurs de la Bohême septentrionale à renoncer "volontairement" à leurs deux semaines de congé, et les ouvriers de l'usine Kolben Danek, à Prague, à voter "volontairement" la semaine de cinquante-quatre heures, c'est-à-dire six journées de neuf heures, tout cela sur l'insistance des comités d'action locaux.

Je ne puis prendre le temps de décrire toutes les caractéristiques de cette nouvelle Démocratie populaire en Tchécoslovaquie. Je peux vous dire toutefois que, déjà, quinze mille hommes, femmes et enfants se sont enfuis de Tchécoslovaquie, les mains vides, abandonnant leurs foyers, les êtres qui leur sont chers et leur pays, pour chercher une nouvelle vie dans un pays où règne la liberté, augmentant ainsi le nombre de ceux qui se sont déjà enfuis des pays de l'Est de l'Europe. Aucun n'a cherché cette liberté en Europe orientale.

Le Kominform, lors de sa séance inaugurale à Varsovie en septembre 1947, a réprimandé les communistes tchécoslovaques pour leur faiblesse et leur a ordonné de prendre des mesures pour

This was stressed again at the meeting held later in Northern Italy. How thoroughly the Czechoslovak communists carried out these orders can be seen from the fact that after the February *coup d'état* they promised to preserve—at least formally—the system of political parties. Since then, however, they have to come to realise that under those conditions they would lose the elections they are even now planning; therefore, they have decided on having only one list of candidates in order to assure the outcome of the election. The Cominform will then be satisfied and perhaps it will even praise them.

In addition to the terrorization, in so far as the jobs and the personal life of the people are concerned, there is another method of terrorization that is being used constantly. This weapon is the use of the threat that the western democracies want to make war and will use the Germans as shock troops against Czechoslovakia and that the Germans' revenge will be terrible in view of the fact that they were expelled from the country. Therefore, in order to save itself, there is no alternative save to accept the support of the USSR.

Far-reaching though the effects of the communist *coup* are within Czechoslovakia itself, the effects of the seizure of the reins of Government have had an important international consequence. The peace of Europe has been endangered. It is indicated by the fact that the Western European countries have since concluded a defensive alliance against further aggression of the USSR. Agreement on the European Recovery Programme has been reached.

The indications of the increased international tension are manifold. It is evident in the incidents of Berlin and Vienna. It was evident during the Inter-American Conference at Bogota, as it was in the Italian elections. There is no evidence, notwithstanding the proposals which have been coming from Moscow during the last few days, of any decrease in international tension, to say nothing of actual progress in arriving at international agreement and co-operation.

I have brought additional facts to those that I have presented to the Security Council previously. None of my statements have been disproved. The communist *coup* in Czechoslovakia was engineered by a Czechoslovak communist minority, trained in the USSR with the support of USSR officials, and was successful because of the threat of the use of USSR armed forces in readiness on the Czechoslovak borders and the threat of liquidation of hundreds of important non-communist friends of the President. I have suggested that Dr. Lettrich, Dr. Krajina and Captain Valtr be heard. I should like to add the following who were in the midst of the government crisis:

Mr. Blazej Vilím, Member of Parliament, Secretary-General of the Social Democratic Party;

s'emparer du pouvoir. Cela fut souligné de nouveau lors de la réunion qui s'est tenue plus tard en Italie du Nord. La façon complète dont les communistes tchèques exécutèrent ces ordres ressort du fait qu'après le coup d'Etat de février, ils promirent de conserver, tout au moins pour la forme, le système des partis politiques. Depuis lors, toutefois, ils ont compris que, dans ces conditions, ils n'auraient pas la majorité aux élections auxquelles ils pensent même à l'heure actuelle; aussi, pour être absolument sûrs du résultat des élections, n'autoriseront-ils qu'une seule liste de candidats. Le Kominform sera alors satisfait et peut-être même adressera-t-il ses félicitations aux communistes tchèques.

Outre la terreur qui s'exerce par des menaces contre le gagne-pain et la vie personnelle de la population, il existe une autre méthode de terreur qui est employée constamment — la menace que les démocraties occidentales veulent la guerre et emploieront les Allemands comme troupes de choc contre la Tchécoslovaquie: la revanche des Allemands qui ont été expulsés du pays sera terrible. Par conséquent, la Tchécoslovaquie n'a pas d'autre alternative, pour assurer sa sauvegarde, que d'accepter l'appui de l'URSS.

Outre l'importance des effets du coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie, cette prise de pouvoir a eu une importante répercussion internationale. La paix de l'Europe s'est trouvée menacée: Cela ressort du fait que les pays de l'Europe occidentale ont conclu depuis une alliance défensive contre une nouvelle agression de la part de l'URSS. On a abouti à un accord sur le Plan de reconstruction de l'Europe.

La tension internationale s'accroît, les indications en sont multiples. Cela est apparu de façon évidente lors des incidents de Berlin et de Vienne, à la Conférence interaméricaine à Bogota comme lors des élections en Italie. Malgré les propositions faites par Moscou au cours des derniers jours, il n'y a aucun signe d'affaiblissement de la tension internationale, sans même parler d'un progrès réel dans la voie d'une coopération et d'un accord internationaux.

Je viens de citer des faits nouveaux qui viennent s'ajouter à ceux que j'avais déjà présentés au Conseil de sécurité. Aucune de mes déclarations n'a été démentie. Le coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie a été préparé par une minorité communiste tchécoslovaque instruite en Russie, avec l'appui des fonctionnaires soviétiques, et n'a réussi que par la menace de l'emploi de forces armées soviétiques, en alerte sur la frontière de Tchécoslovaquie, et par la menace de la suppression de centaines d'amis importants, non communistes, du Président. J'ai suggéré que le Dr Lettrich, le Dr Krajina et le capitaine Valtr soient entendus. Je voudrais ajouter également les noms suivants de personnes qui ont participé à la crise gouvernementale:

M. Blazej Villím, membre du Parlement, secrétaire général du Parti social démocrate;

Mr. Julius Firt, Member of Parliament, Czechoslovak National Socialist Party, Vice Chairman of the Foreign Affairs Committee;

Mr. Ivo Ducháček, Member of Parliament, Populist Catholic Party, Chairman of the Foreign Affairs Committee;

General Emanuel Moravec;

Dr. Jaroslav Drábek;

Mr. Antonín Jandáček.

All of them are in this country, or in London, Paris or in Germany.

I earnestly request the Security Council to give the case of Czechoslovakia the fullest consideration. If no action is taken, the people of Czechoslovakia and the world, who desire peace, who see that the United Nations is a forum for discussions that result in no action, will despair.

The PRESIDENT (*translated from French*): Thank you, Mr. Papanek. We now have to take a decision on the draft resolution submitted at the last meeting on the Czechoslovak question. [288th meeting]

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Before a vote is taken on the resolution, I would like to say a few words, mainly about the last statement of the former Czechoslovak representative to the United Nations, who has been removed from his post by the Czechoslovak Government. I wish to explain a few points. If I do so, it is not because I have any hope of convincing those who have dragged the Czechoslovak question before the Security Council, for I am certain that no arguments, however convincing, could change their position; in dealing with the Czechoslovak question, they are guided by their own considerations which have nothing to do with the defence of the interests of the Czechoslovak people and the cause of peace and security. When those who dragged the Czechoslovak case before the Security Council deal with that question, they are guided by their own selfish considerations.

I have decided to make a few explanatory remarks only because they may be of help to those who want to understand these questions, but find it difficult to do so because of the inaccurate and slanderous reports on the USSR, which distort the facts and which are being disseminated every day and every hour by thousands of newspapers and publications, over the radio and, I regret to say, also at the very table of the Security Council.

The former Czechoslovak representative has again cited a number of facts invented by himself, repeating as a rule, what he had already said before. He pointed out that the Soviet Press had published articles and statements expressing sympathy with the new democratic

M. Julius Firt, membre du Parlement, membre du Parti national socialiste tchécoslovaque, Vice-Président de la Commission des affaires étrangères;

M. Ivo Ducháček, membre du Parlement, membre du Parti populaire catholique, Président de la Commission des affaires étrangères;

Le général Emanuel Moravec;

Le Dr Jaroslav Drábek;

M. Antonín Jandáček.

Toutes ces personnes se trouvent aux Etats-Unis, à Londres, à Paris ou en Allemagne.

Je prie instamment le Conseil de sécurité d'accorder au cas de la Tchécoslovaquie l'attention la plus complète. Si vous ne prenez aucune mesure, le peuple de Tchécoslovaquie et tous les peuples du monde qui désirent la paix, voyant que l'Organisation des Nations Unies n'est qu'une tribune de discussions où aucune action n'est prise, sombreront dans le désespoir.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Papanek. Nous avons à nous prononcer sur le projet de résolution déposé lors de la dernière séance consacrée à la question de Tchécoslovaquie [288ème séance].

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Avant que la résolution ne soit mise aux voix, je voudrais dire quelques mots, notamment au sujet de la dernière déclaration faite par l'ancien représentant tchécoslovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a été relevé de ses fonctions par le Gouvernement de Tchécoslovaquie. Si je désire donner des précisions sur certains points, ce n'est pas dans l'espoir de convaincre ceux qui ont voulu coûte que coûte soulever la question tchécoslovaque au Conseil de sécurité, car je suis certain qu'aucun argument, même le plus convaincant, ne peut les faire changer d'attitude. En effet, dans l'examen de la question de la question de Tchécoslovaquie, ils s'inspirent de considérations qui leur sont propres et qui n'ont rien à voir avec la protection des intérêts du peuple tchécoslovaque ou la défense de la paix et de la sécurité. Ces hommes qui ont voulu poser la question tchécoslovaque devant le Conseil de sécurité ne s'inspirent, dans l'examen de cette question, que de leurs propres calculs égoïstes.

Si j'ai décidé de fournir quelques explications, c'est uniquement parce que cela peut être utile à ceux qui, tout en désirant y voir clair, n'y réussissent pas toujours, à cause des calomnies anti-soviétiques et des informations tendancieuses que répandent constamment, à toute heure, des milliers de journaux et de revues, ainsi que la radio et, je regrette de le dire, les discours prononcés à la table du Conseil de sécurité.

L'ancien représentant de la Tchécoslovaquie a cité, une fois de plus, certains faits de sa propre invention, en se bornant à répéter, dans l'ensemble, ce qu'il avait déjà dit précédemment. Il a indiqué que la presse soviétique avait publié des articles manifestant de la sympathie pour la nou-

Czechoslovakia, and that some Czechoslovak newspapers had commented favourably on these expressions of opinion in the Soviet Press.

No one wishes to deny that the Soviet Press, and indeed the whole of the Soviet nation, followed with interest the development of events in Czechoslovakia or that the Soviet Press has a sympathetic attitude towards the new democratic Czechoslovakia. One might well ask why this cannot be so since the right of the Press of the United States or of Britain, or of any other country, to have a definite opinion on events in Czechoslovakia and on the new democracy in Czechoslovakia is recognised. The Press of the USSR is no less entitled to have its own opinion on events in Czechoslovakia, and on the new democratic regime established by the Czechoslovak people.

It has been pointed out—as a reproach to certain democratic circles in Czechoslovakia, and the Czechoslovak communists in particular—that they stress the need for friendly relations between Czechoslovakia and the USSR. But anyone who wishes to understand this matter can distinguish between truth and falsehood, between truth and slander, and realize that the Czechoslovak people have always wished to have friendly relations with the USSR and have never concealed the fact.

There were certain groups and political leaders in Czechoslovakia who looked to the West and were prepared to betray and sell the interests of their people to the detriment of the relations between Czechoslovakia and the USSR. These people have failed; they have met with a downfall, as have those who were at the back of these mercenary groups and politicians in Czechoslovakia, hatching plans and plotting to convert that country into a satellite and a blind instrument of United States expansionist policy in Europe. The Czechoslovak communists, nay, the entire Czechoslovak people, take pride in the fact that the friendship between Czechoslovakia and the Soviet Union is not becoming weaker but is growing ever stronger, in spite of all past and present attempts to thwart the desire of the Czechoslovak people to strengthen the ties of friendship with their great eastern neighbour.

The former Czechoslovak representative to the United Nations has referred to certain incidents which are said to have occurred during the last regular session of the General Assembly; he has tried thereby to cast a shadow on the conduct of the USSR delegation with regard to Czechoslovakia, particularly in connexion with the question of Czechoslovakia's election to the Economic and Social Council and to the Security Council. It is suggested that the Soviet Union did not support Czechoslovakia's desire to remain in the Economic and Social Council, and that the efforts of the Soviet delegation were aimed at preventing the election of Czechoslovakia to the

velle démocratie tchécoslovaque, et que certains journaux tchécoslovaques les avaient commentés favorablement.

Personne ne songe à nier que la presse soviétique, ainsi que le peuple soviétique tout entier, ont suivi avec intérêt les événements qui se sont déroulés en Tchécoslovaquie, et que la presse soviétique éprouve de la sympathie pour la nouvelle démocratie tchécoslovaque. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi, puisqu'on reconnaît à la presse des Etats-Unis, à celle de la Grande-Bretagne, ou à la presse de tout autre pays, le droit d'avoir une opinion sur les événements de Tchécoslovaquie, ainsi que sur la nouvelle démocratie tchécoslovaque? La presse soviétique a tout autant le droit d'avoir une opinion sur les événements qui ont eu lieu en Tchécoslovaquie et sur le nouveau régime démocratique établi en Tchécoslovaquie par le peuple tchécoslovaque.

On a reproché à certains milieux démocratiques de Tchécoslovaquie, en particulier aux communistes, de souligner qu'il était nécessaire pour la Tchécoslovaquie d'entretenir des relations amicales avec l'Union soviétique. Mais tous ceux qui tiennent à y voir clair comprennent où est la vérité, et où sont le mensonge et la calomnie; ils comprennent que le peuple tchécoslovaque, maintenant comme par le passé, désire entretenir des relations amicales avec l'Union soviétique, et qu'il ne s'en est jamais caché.

Il y avait en Tchécoslovaquie certains groupes, certains politiciens, qui s'orientaient vers l'Ouest, qui étaient prêts à vendre et à trahir les intérêts de leur peuple, au détriment des relations entre la Tchécoslovaquie et l'URSS. Ces hommes ont échoué, ils se sont cassé le cou; ont également échoué ceux qui exploitaient la vénalité de ces groupes et de ces politiciens en Tchécoslovaquie, ceux qui élaboraient les plans et mettaient sur pied les machinations en vue de faire de la Tchécoslovaquie un satellite, un instrument docile de la politique d'expansion que les Etats-Unis poursuivent en Europe. Ce ne sont pas seulement les communistes tchécoslovaques, c'est le peuple tchécoslovaque tout entier, qui sont fiers de voir que les liens d'amitié entre la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique, loin de se relâcher, se resserrent constamment, malgré les tentatives faites, aujourd'hui comme dans le passé, pour étouffer la volonté du peuple tchécoslovaque de renforcer l'amitié qui l'unit à son grand voisin de l'Est.

L'ancien représentant de la Tchécoslovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies a cité certains faits qui, d'après lui, se seraient produits au cours des travaux de la dernière session ordinaire de l'Assemblée générale, en cherchant à jeter le discrédit sur la position prise par la délégation de l'Union soviétique à l'égard de la Tchécoslovaquie, notamment en ce qui concerne l'élection de ce pays au Conseil économique et social et au Conseil de sécurité. On a cherché à créer l'impression que la délégation de l'Union soviétique n'aurait pas appuyé la Tchécoslovaquie, désireuse de continuer à faire partie du Conseil économique et social, et se serait efforcée

Security Council, in spite of the desire of the Czechoslovak delegation and of the former Czechoslovak Government previous to its reorganization. Such statements are sheer calumny.

I say this not only as the USSR representative on the Security Council but as the delegate who took a direct part in the work of the last session of the General Assembly, and in the negotiations which took place on these questions between the USSR and Czechoslovak delegations. The question we had to settle was this: who, from among the group of Eastern European countries, was to sit on the Economic and Social Council? You know that geographical, regional factors have to be taken into consideration when deciding on the composition of United Nations organs, and particularly of such organs as the Economic and Social Council and the Security Council.

Everyone recognizes this as perfectly normal. Indeed, it follows from the United Nations Charter which lays down that with regard to the composition and election of particular members to the Security Council due regard shall be paid, among other things, to the geographical factor. It is natural, therefore, that delegations should negotiate among themselves during the work of a General Assembly in order to reach agreement on this question, with a view to removing difficulties in the election of any particular country to these organs of the United Nations.

One of the Eastern European States was to be elected to the Economic and Social Council, and the question was: should it be Poland or Czechoslovakia? The Soviet delegation has never concealed the fact that in nominations for the Economic and Social Council and the Security Council it was necessary for the delegations of the Eastern European countries to reach a definite agreement among themselves so as to avoid misunderstandings and lack of co-ordination.

Moreover, the USSR delegation, like the other Eastern European delegations, had to negotiate with other delegations on this question with a view to reaching an agreement so as to avoid misunderstandings in regard to the nomination and election of appropriate candidates. The same was done by all other delegations, including those of the United States, the United Kingdom, the Latin American countries, the Eastern European countries, the Asiatic countries and other States.

The delegation of the USSR and many other delegations held conversations on this question with a view to reaching agreement regarding the nomination and election of candidates to the Security Council and the Economic and Social Council. Moreover, even before the opening of the General Assembly, some States had asked the USSR whether it would support the

d'empêcher l'élection de la Tchécoslovaquie au Conseil de sécurité, en contrecarrant ainsi les efforts de la délégation et de l'ancien Gouvernement de la Tchécoslovaquie, tel qu'il existait avant d'être réorganisé. De telles déclarations ne sont que pure calomnie.

Je parle non seulement en ma qualité de représentant de l'URSS au sein du Conseil de sécurité, mais aussi parce que j'ai participé directement aux travaux de la dernière session de l'Assemblée générale et, en particulier, aux conversations qui ont eu lieu à ce sujet entre la délégation de l'URSS et celle de la Tchécoslovaquie. La question était de savoir qui représenterait au sein du Conseil économique et social les pays de l'Europe orientale. Vous n'ignorez pas que lorsqu'il s'agit de la composition des organes de l'Organisation des Nations Unies, et notamment de la composition du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, on prend en considération le facteur géographique ou régional.

Tout le monde reconnaît que cela est normal. Qui plus est, cela découle des dispositions de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. En effet, aux termes de la Charte, on doit, en particulier lorsqu'il s'agit de la composition du Conseil de sécurité et de l'élection de ses membres, prendre en considération, entre autres, le facteur géographique. Il est, par conséquent, naturel que, au cours des travaux de l'Assemblée générale, les délégations se consultent pour tomber d'accord à ce sujet, en vue d'éviter les difficultés qui pourraient surgir lors de l'élection des divers États aux organes de l'Organisation des Nations Unies.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'élire l'un des États de l'Europe orientale au Conseil économique et social. La question se posait ainsi: devait-on élire la Tchécoslovaquie ou la Pologne? La délégation de l'Union soviétique n'a jamais caché que les délégations de l'Europe orientale devaient se mettre d'accord sur cette question de candidature en vue des élections au Conseil économique et social et au Conseil de sécurité, et ceci, afin d'éviter les malentendus et la dispersion des efforts.

De plus, nous avons dû, tout comme les autres délégations de l'Europe orientale, mener à ce sujet des pourparlers avec d'autres délégations en vue d'aboutir à un accord et d'éviter les malentendus qui pouvaient surgir lorsqu'on présenterait les candidatures et qu'on les mettrait aux voix. Toutes les autres délégations en ont fait autant — celle des États-Unis d'Amérique, celle du Royaume-Uni, celles de l'Amérique latine, de l'Europe orientale ou de l'Asie, celles des autres pays également.

La délégation de l'URSS et nombre d'autres délégations ont eu des conversations à ce sujet, afin de se mettre d'accord avant de soumettre les candidatures au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social, et de procéder aux élections. De plus, dès avant la session de l'Assemblée générale, certains pays ont pressenti l'URSS afin de savoir si elle était disposée à appuyer la can-

candidature of certain States for the Security Council and the Economic and Social Council. Obviously, they had approached other States as well. All this is perfectly normal and there is no reason to conceal the fact that such negotiations took place. Indeed, it would be strange if such negotiations did not take place among the delegations, for they are an integral part of the General Assembly's work in regard to the composition of the Security Council and the Economic and Social Council prior to the election of new members to these organs of the United Nations. However, we can by no means agree with the assertion, which we regard as sheer calumny, that the USSR prevented the election of Czechoslovakia to these organs despite the wishes of Czechoslovakia and the Czechoslovak delegation.

The Czechoslovak delegation had agreed from the very beginning that Poland should be elected to the Economic and Social Council instead of Czechoslovakia. The Czechoslovak delegation had never expressed any dissatisfaction with the possible election of Poland to the Council. Moreover, in justification of my assertion that the statement you have heard at this meeting is a mendacious one, I must say straight out that the Czechoslovak delegation declared in the very first negotiations on this question that it agreed to the election of Poland to the Economic and Social Council. Nor were there any misunderstandings, either among the delegations of the Eastern European countries, which negotiated among themselves on this question, or with other delegations.

The same applies to the election of a non-permanent member from among the Eastern European States to the Security Council. The Czechoslovak delegation and the Czechoslovak Government did not put forward its candidature and did not demand to be elected. In particular, my conversations with the former Czechoslovak Foreign Minister, Mr. Masaryk, confirmed the fact that the Czechoslovak delegation and Mr. Masaryk, as Minister for Foreign Affairs, did not even raise the question of Czechoslovakia's election to the Security Council. Consequently, Czechoslovakia had no reason to criticize the Soviet delegation and the USSR, nor did it make any criticism in connexion with the election of an additional member to the Security Council from among the Eastern European countries.

I thought it necessary to give this explanation in order to show how false are the methods used by all these people whom you pick up in the street and drag into the Security Council in order to give a further hearing to slanderous allegations about the USSR.

Today further reference has been made to the presence of Soviet Deputy Foreign Minister Zorin

didature de tel Etat au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social. Bien entendu, ces pays se sont adressés non seulement à l'Union soviétique, mais également à d'autres Etats. C'est là une situation parfaitement normale, et nous n'avons aucune raison de cacher que ces conversations ont eu lieu. Il eût été étrange que des négociations de ce genre n'eussent pas lieu entre les délégations. Ces négociations font partie intégrante des travaux de l'Assemblée générale lors de la répartition des sièges vacants au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social, c'est-à-dire à la veille des élections à ces organes de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, nous n'accepterons en aucun cas une déclaration qui est, à notre avis, entièrement calomnieuse et selon laquelle l'URSS se serait efforcée d'empêcher l'élection de la Tchécoslovaquie, alors que ce pays et sa délégation auraient souhaité faire partie de ces organes.

La délégation tchécoslovaque a consenti dès le début à ce que la Pologne fût élue au Conseil économique et social à la place de la Tchécoslovaquie. La délégation tchécoslovaque n'a jamais élevé de protestations contre l'élection de la Pologne au Conseil économique et social. Mieux encore: pour montrer le bien-fondé de ce que j'ai dit à propos du caractère mensonger de la déclaration que vous venez d'entendre ici, je dois rappeler que, dès les premières prises de contact à ce sujet, la délégation tchécoslovaque s'était déclarée prête à accepter l'élection de la Pologne au Conseil économique et social. Aucun malentendu ne s'est produit entre les délégations de l'Europe orientale pendant leurs pourparlers à ce sujet, et rien n'a opposé ces délégations à celles des autres pays.

Il en a été de même de l'élection du membre non permanent qui devait représenter les Etats de l'Europe orientale au Conseil de sécurité. La délégation et le Gouvernement tchécoslovaques se sont, de leur propre gré, abstenus de présenter leur candidature et ils n'ont jamais demandé que leur pays fût élu; en effet, il est apparu au cours des entretiens que j'ai eus avec l'ancien Ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Masaryk, que ni la délégation tchécoslovaque ni M. Masaryk lui-même, en sa qualité de Ministre des affaires étrangères, n'avaient la moindre intention de demander l'élection de la Tchécoslovaquie au Conseil de sécurité. La délégation tchécoslovaque n'avait par conséquent aucune raison de faire des reproches à la délégation soviétique ou à l'URSS à propos de l'élection d'un nouveau représentant des pays de l'Europe orientale au Conseil de sécurité. D'ailleurs, elle ne leur a rien reproché.

J'ai eu nécessaire de faire cette mise au point pour démasquer les manœuvres douteuses de tous ces messieurs que vous ramassez dans la rue et traînez au Conseil de sécurité pour pouvoir entendre une fois de plus des affirmations mensongères au sujet de l'URSS.

On a mentionné de nouveau, aujourd'hui, la visite en Tchécoslovaquie de M. Zorine, Ministre

in Czechoslovakia at the time the question of changes in the composition of the Czechoslovak Government was being settled. I have already given appropriate explanations [281st meeting] to the Council and I see no need to repeat my statements. Those who do not know or do not remember the facts mentioned by the USSR delegation can easily refer to the relevant statements.

I shall confine myself to pointing out, as both the Czechoslovak delegation and the USSR representative on the Security Council have already stated repeatedly, that Deputy Foreign Minister Zorin's task during his short stay in Prague, the Czechoslovak capital, was to help to speed up the delivery of Soviet grain to Czechoslovakia in fulfilment of an agreement concluded between the two countries. Zorin dealt with purely economic questions. For that purpose and solely for that purpose, he had consultations with the appropriate members of the Czechoslovak Government which were reported in official statements published in Czechoslovakia; these statements are undoubtedly known at present not only to all members of the Security Council but to all who wish to understand the real situation. The allegations that there was interference by the USSR in the internal affairs of Czechoslovakia—whether through Deputy Foreign Minister Zorin or by any other means—are thoroughly mendacious and not in accordance with the facts.

We have heard, today, for the second time, that Soviet officers could be seen occasionally in one of the Czechoslovak watering places. Although Soviet officers could be encountered occasionally in Karlovi Vari, the number of United States officers at that watering place was said to be many times greater. So far the representative of the Soviet Union has not availed himself of this fact to draw the conclusion that the mere presence of United States officers at a Czechoslovak watering place was evidence that interference in Czechoslovakia's internal affairs was taking place through these officers. The United States interfered and is still interfering, but in other ways and by different means. I have already had occasion to speak of these means. Such attempts have not yet been abandoned.

Needless to say, these and all other similar references to the presence of Soviet officers in Czechoslovak territory are without any foundation whatever—and the same applies to all attempts to prove that the Soviet Union either has interfered or is interfering in Czechoslovakia's internal affairs.

As I have already said, I reject the utterly slanderous allegation that the events in Czechoslovakia were in any way influenced by the presence of Soviet occupation troops in certain

adjoint des affaires étrangères de l'Union soviétique, qui s'était trouvé dans ce pays au moment où il était question d'apporter des changements à la composition du Gouvernement tchécoslovaque. J'ai déjà donné des explications à ce sujet au Conseil de sécurité [281ème séance]. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter ce que j'ai déjà dit. Ceux qui ne connaissent pas les faits cités par la délégation de l'URSS ou qui les ont oubliés n'ont qu'à lire les déclarations qui ont été faites à ce sujet ou à se remémorer les événements qui se sont produits.

Je me bornerai à vous rappeler ce que le Gouvernement tchécoslovaque et le représentant de l'URSS au Conseil de sécurité ont déjà déclaré à plusieurs reprises: au cours de son bref séjour à Prague, M. Zorine, Ministre adjoint des affaires étrangères, avait pour tâche de hâter le déchargement du blé soviétique importé en Tchécoslovaquie en vertu d'un accord conclu entre ce pays et l'Union soviétique. M. Zorine s'est occupé de questions d'ordre purement économique. C'est uniquement sur ces questions qu'ont porté ses entretiens avec les membres intéressés du Gouvernement tchécoslovaque, entretiens au sujet desquels des communiqués officiels ont été publiés en Tchécoslovaquie; tous les représentants au Conseil de sécurité, de même que tous ceux qui désirent se rendre compte de la situation véritable, doivent connaître ces documents officiels. Les affirmations selon lesquelles l'URSS serait intervenue — par l'intermédiaire de M. Zorine, Ministre des affaires étrangères, ou par telle autre voie — dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, sont absolument fausses et dépourvues de tout fondement.

Pour la deuxième fois, on a dit ici que dans une station balnéaire tchécoslovaque, on pouvait rencontrer parfois des officiers soviétiques. Il est exact qu'il y avait des officiers soviétiques à Karlovy-Vary; cependant, il paraît que le nombre d'officiers américains qu'on y trouve est beaucoup plus élevé. Le représentant de l'Union soviétique, quant à lui, s'est gardé de conclure de la simple présence d'officiers américains dans une ville d'eau tchécoslovaque que l'intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie s'effectue précisément par l'intermédiaire de ces officiers. Les Etats-Unis sont intervenus et interviennent toujours dans les affaires de ce pays. Mais cette ingérence revêt d'autres formes et s'effectue par d'autres moyens. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler. Les tentatives d'intervention continuent jusqu'à ce jour.

Toutes allégations de ce genre relatives à la présence d'officiers soviétiques sur le territoire tchécoslovaque sont, bien entendu, dénuées de tout fondement. Elles sont aussi injustifiées que les tentatives qu'on fait pour imputer à l'Union soviétique une prétendue intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

Comme je l'ai déjà dit, je considère comme entièrement calomnieuse l'affirmation selon laquelle la présence de troupes d'occupation soviétiques dans certaines régions de l'Allemagne aurait

areas of Germany. It is known that besides Soviet troops there are also British, United States and French troops in Germany. Yet, for some reason or other, the presence of Soviet troops in Germany is used as an argument to prove the existence of a link, an imaginary one, of course, between the presence of these troops in German territory and the events which have taken place in Czechoslovakia.

In conclusion, I would once again draw the attention of the Security Council to the fact that the Czechoslovak question has been dragged before the Council and brought up for discussion in order to add fuel to the fire and to swell the flood of slander which has been poured out of late with regard to the USSR by certain organs of the Press and also from some official sources in the United States, the United Kingdom and several other countries. This question has been dragged before the Security Council in order to mislead world public opinion—and particularly public opinion in the United States—with regard to the real meaning of the events which have taken place in Czechoslovakia and concerning the real situation in that country. This question has been raised in the Security Council in order to conceal from public opinion the real attempts to interfere in the internal affairs of Czechoslovakia, particularly on the part of the United States.

I have already drawn attention in my previous statements to certain facts which do not leave the slightest doubt that the ruling circles of the United States have brazenly interfered in the internal affairs of Czechoslovakia, mainly through venal Czechoslovak politicians, in an attempt to break the independent policy of the Czechoslovak Government, to split the Eastern European countries, the countries of the new democracy, to detach Czechoslovakia from the Eastern European countries in general and the Soviet Union in particular, and to drive a wedge between Czechoslovakia and the USSR, to which Czechoslovakia is linked by close ties of friendship and mutual understanding.

We can now draw a number of conclusions as a result of the discussion of the Czechoslovak question in the Security Council. I think many will agree with me—though not all will say so openly—that the instigators of this discussion have failed in their venture; that they have revealed their impotence; and that public opinion on the whole has realized the sordid purposes for which this question has been dragged before the Security Council.

It is perfectly obvious to those who really wish to understand the present situation in Czechoslovakia that the USSR neither had any connexion nor is in any way connected with the events which have taken place in Czechoslovakia,

exercé une influence quelconque sur les événements de Tchécoslovaquie. Chacun sait qu'il n'y a pas que les troupes soviétiques en Allemagne; il y a aussi, dans ce pays, les troupes britanniques, américaines et françaises. Pourtant, pour une raison ou pour une autre, ce n'est qu'aux troupes soviétiques que l'on s'en prend et l'on cherche à prouver qu'il existe un lien quelconque — lien inexistant, bien entendu — entre leur présence en territoire allemand et les événements qui se sont produits en Tchécoslovaquie.

Avant de terminer, je voudrais dire une fois de plus que si l'on a cherché à soumettre coûte que coûte la question tchécoslovaque au Conseil de sécurité, c'est pour verser de l'huile sur le feu et pour alimenter les flots de calomnies que déversent ces temps derniers sur l'Union soviétique certains organes de presse et certaines sources officielles aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ainsi que dans certains autres pays. Cette question n'a été soulevée au Conseil de sécurité que pour induire en erreur l'opinion publique dans le monde, et notamment aux Etats-Unis, quant à la véritable signification des événements qui se sont produits en Tchécoslovaquie et à la situation qui s'est créée dans ce pays. Cette question a été soumise au Conseil de sécurité pour dissimuler à l'opinion publique les tentatives qu'ont faites au premier chef les Etats-Unis en vue d'intervenir effectivement dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

Dans mes déclarations précédentes, j'ai déjà cité des faits qui démontrent qu'en s'ingérant dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie et en se servant à cette fin de certains politiciens tchécoslovaques vénaux, les milieux dirigeants des Etats-Unis ont cherché à mettre fin à la politique d'indépendance du Gouvernement tchécoslovaque et à semer la discorde entre les pays de l'Europe orientale où la nouvelle démocratie avait triomphé. Ils ont cherché à séparer la Tchécoslovaquie des autres pays de cette partie de l'Europe et en particulier de l'Union soviétique, et à enfoncer un coin entre la Tchécoslovaquie et l'URSS à laquelle ce pays est uni par des liens étroits d'amitié et de compréhension mutuelle.

On peut désormais tirer certaines conclusions des débats qui ont eu lieu au Conseil de sécurité à propos de la question tchécoslovaque. Bien des gens partagent mon avis — quoique certains ne l'avouent pas ouvertement — que l'entreprise, l'aventure de ceux qui ont inspiré la discussion de la question tchécoslovaque au Conseil de sécurité a complètement échoué, que ces hommes ont démontré leur impuissance et que l'ensemble de l'opinion publique a compris qu'étaient les visées malhonnêtes de ceux qui ont soulevé la question tchécoslovaque au Conseil de sécurité.

Les gens qui tiennent vraiment à comprendre la présente situation en Tchécoslovaquie se rendent parfaitement compte que l'URSS n'est pour rien dans les événements qui s'y sont déroulés; ils se rendent parfaitement compte que les change-

and that the changes in the composition of the Government were carried out in accordance with the Constitution by the Czechoslovak people themselves; that these changes, like the changes in a number of other Eastern European countries, are linked with the profound changes that have taken place in the outlook and life of many European peoples as a result of the Second World War, the struggle against fascism and the defeat of the aggressive fascist States. It is there that you will find the origin and causes of the events and of the profound radical changes that have taken place in the life of a number of European countries, including Czechoslovakia. Those who try to find the reasons for these changes in the foreign policy of the Soviet Union are merely trying to hoodwink their own people and to distract their attention from the real culprits.

Interference in the internal affairs of some European countries—and not only European countries—is coming, as we know, mainly from the United States. In this policy, the United States is being followed voluntarily or involuntarily by the ruling circles of some other countries, particularly the United Kingdom. It is in that direction that the real reasons for interference in the internal affairs of other countries are to be found.

The USSR has always stood for the maintenance and defence of the sovereignty of all States, great and small; it has maintained and continues to maintain the principles of the United Nations; it has fought and will continue to fight consistently against all attempts to interfere in the internal affairs of other countries, including Czechoslovakia. The discussion of the Czechoslovak question in the Security Council cannot be interpreted otherwise than as an attempt to interfere in Czechoslovakia's internal affairs. If the resolution which was put forward by the Chilean representative and immediately supported by the representatives of the United States, the United Kingdom and several other countries is adopted, it cannot be interpreted otherwise than as a crude attempt to interfere in Czechoslovakia's internal affairs. For this reason the delegation of the Soviet Union categorically opposes the adoption of this or any similar resolution.

The PRESIDENT (*translated from French*): We will now take a vote on the draft resolution submitted at the last meeting on the Czechoslovak question [288th meeting]. This resolution provides for the appointment of a sub-committee to receive and hear evidence. It has been submitted by the Chilean delegation and taken up in accordance with the rules of procedure, by the Argentine representative.¹¹

As you will remember, at that meeting, a procedural discussion took place as to how the vote on this resolution should be treated: whether it

ments dans la composition du Gouvernement, d'ailleurs conformes à la Constitution tchécoslovaque, ont été faits par le peuple tchécoslovaque lui-même; ils savent que ces changements, tout comme les remaniements qui ont eu lieu dans un certain nombre de pays de l'Europe orientale, correspondent à des modifications profondes dans le genre de vie de beaucoup de peuples en Europe par suite de la deuxième guerre mondiale, de la lutte contre le fascisme et de la défaite des agresseurs fascistes. C'est là qu'il faut chercher l'origine de ces événements et les causes des changements fondamentaux dans la vie d'un certain nombre de pays européens, y compris la Tchécoslovaquie. Ceux qui cherchent les causes de ces changements dans la politique extérieure de l'Union soviétique ne font que duper leurs peuples et détourner leur attention des vrais coupables.

Ce sont surtout les Etats-Unis, on le sait, qui s'ingèrent dans les affaires intérieures de certains Etats, en Europe comme ailleurs; bon gré, mal gré, les milieux dirigeants de certains autres pays, et notamment ceux du Royaume-Uni, sont à la remorque de cette politique américaine. C'est là qu'il faut chercher les causes de l'ingérence qui se produit, en effet, dans les affaires intérieures de certains Etats.

L'URSS a toujours préconisé le respect et la défense de la souveraineté de tous les pays, grands ou petits. Elle a encouragé la défense des principes de l'Organisation des Nations Unies, elle a mené et elle continuera à mener une lutte constante contre toutes les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, y compris la Tchécoslovaquie. L'examen de la question tchécoslovaque au Conseil de sécurité n'est pas autre chose qu'une tentative d'intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie. L'adoption de la résolution qui a été soumise par le représentant du Chili et aussitôt appuyée par les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de certains autres Etats, ne serait pas autre chose qu'une tentative brutale d'intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie. C'est précisément pour cela que la délégation de l'Union soviétique s'oppose catégoriquement à l'adoption de cette résolution, ou de toute résolution analogue.

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant procéder au vote sur le projet de résolution qui a été déposé au cours de la dernière séance que nous avons consacrée à l'examen de la question tchécoslovaque [288ème séance]. Cette résolution a pour but la constitution d'un sous-comité chargé de recevoir et d'entendre les témoignages; elle a été présentée par la délégation du Chili et reprise, conformément au règlement intérieur, par le représentant de l'Argentine¹¹.

Comme vous vous le rappelez, au cours de cette séance, un débat de procédure s'est engagé sur la question de savoir comment le vote sur

¹¹ No document issued.

¹¹ Pas de document.

should be regarded as a vote on a question of procedure or on a question of substance.

Two courses are now open to me: either to ask you to vote at once on the draft resolution, considering only later on how the vote taken should be interpreted, or to ask you to decide in advance, before the vote is taken, how the President would have to interpret it.

I propose to ask you to follow the second procedure and to decide first how the vote is to be interpreted; we shall then proceed to vote. I shall therefore ask you to vote first on the following question: is the vote on the draft resolution to be considered as a procedural vote?

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I agree that we should first settle the preliminary question as to whether or not this is a procedural resolution.

If there are still any objections to my contention that this is a non-procedural resolution, I agree that that preliminary question should be settled first.

The PRESIDENT (*translated from French*): I would like to add that the procedure I have chosen, in this case, shall not constitute any kind of precedent, and will leave future Presidents entirely free to choose, in other cases, between this course and the other one that I mentioned a few minutes ago.

I shall therefore put the following question to the vote: is the vote on the draft resolution to be considered as a vote on a question of procedure?

Mr. MUÑOZ (Argentina): Mr. President, I am not opposed to the procedure you have suggested, but before you put the question to a vote I should like to know whether this vote which is to ascertain whether the question is one of procedure or of substance is subject to the veto of one or more of the five permanent members of the Security Council.

The PRESIDENT (*translated from French*): I think that in order to put the question as clearly as possible, it might be better to vote first on whether it is procedural or not, after which I will give a ruling on the vote. If you then disagree, you may challenge my decision.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The representative of Argentina seems to have forgotten the discussion we have already had in the Security Council on this question [202nd meeting]. I consider it necessary, therefore, to state

cette résolution devrait être interprété: doit-il être considéré comme un vote sur une question de procédure ou comme un vote sur une question de fond?

Je peux maintenant procéder de deux manières: ou bien vous demander de voter tout de suite sur le projet de résolution et de n'examiner qu'ensuite la manière dont le vote qui aura eu lieu doit être interprété, ou bien vous demander de vous prononcer d'avance sur la manière dont le Président devra interpréter le vote, avant qu'il n'ait lieu.

Mon intention est de vous demander d'accepter la seconde manière de procéder et de décider d'abord comment le vote devra être interprété; nous passerons ensuite au vote. J'ai donc l'intention de vous demander de voter d'abord sur la question suivante: le vote qui aura lieu sur le projet de résolution devra-t-il être considéré comme un vote de procédure?

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): J'estime, moi aussi, qu'il y a lieu de déterminer tout d'abord si cette résolution se rapporte ou non à une question de procédure.

S'il y a des objections à mon assertion selon laquelle cette résolution ne se rapporte pas à une question de procédure, et si ces objections sont maintenues, je suis d'accord pour qu'une décision soit prise sur cette question préliminaire.

Le PRÉSIDENT: Je voudrais ajouter que la manière de procéder que je choisis dans le cas présent ne constituera en aucune façon un précédent et laissera les futurs présidents entièrement libres de choisir, dans d'autres cas, entre cette manière de faire et l'autre manière que j'ai rappelée tout à l'heure.

Je vais donc mettre aux voix la question suivante: le vote sur le projet de résolution devra-t-il être considéré comme un vote sur une question de procédure?

M. MUÑOZ (Argentine) (*traduit de l'anglais*): Je ne m'oppose pas à la méthode proposée par le Président, mais, avant que nous ne passions au vote, je voudrais savoir si le veto de l'un ou de plusieurs des cinq membres permanents du Conseil de sécurité peut s'appliquer à ce vote, qui a pour objet de déterminer s'il s'agit d'une question de fond ou d'une question de procédure.

Le PRÉSIDENT: Je crois que, pour que la question soit posée de la manière la plus claire possible, il serait peut-être préférable que nous votions d'abord sur la question de savoir s'il s'agit de procédure ou non, puis j'interpréterai le vote. Si, à ce moment, vous n'êtes pas d'accord, vous pourrez contester ma décision.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): A la suite de la déclaration du représentant de l'Argentine, qui semble avoir oublié qu'il s'est déjà déroulée à ce sujet au Conseil de sécurité [202ème séance], je crois devoir déclarer une fois de plus, de

once again, clearly and categorically, that the delegation of the USSR bases itself on the Five Power Declaration made at San Francisco, that it will not digress one iota from that Declaration that each of the permanent members of the Security Council is entitled to use the right he enjoys under the Declaration and that he can do so in connexion with the decision regarding the preliminary question. What is obscure in that?

Mr. Muñoz (Argentina): I have not forgotten what the representative of the Union of Soviet Socialist Republics has told us before. Perhaps he has forgotten what my delegation has said before.

I think the point at issue is that we disagree on the interpretation of the Five-Power Declaration at San Francisco. We do not attach to it a binding effect on my delegation. Therefore, I would think that the question of deciding whether the point is one of procedure or one of substance does not come under the veto privilege. But I do not want to embarrass the position of the President in the voting, and therefore I will abide by his ruling.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I am quite prepared to follow the procedure proposed by the President, if it is thought to be the best one, but since the representative of the USSR has just now referred to the San Francisco Declaration, and quoted the last paragraph, which states that the decision regarding the preliminary question as to whether or not such a matter is procedural must be taken by a vote of seven members of the Security Council, including the concurring votes of the permanent members, I wish to say that my Government adheres to the San Francisco Declaration, but it adheres to all of it, not only to bits of it. It seems to my Government that it is impossible to take one part of the San Francisco Declaration to cancel another part. There is a passage in chapter I, paragraph 2, which states:

"For example, under the Yalta formula a procedural vote will govern the decisions made under the entire section D of chapter VI. This means that the Council will, by a vote of any seven of its members, adopt or alter its rules of procedure; . . . establish such bodies or agencies as it may deem necessary for the performance of its functions; . . ."

If a sub-committee set up to examine documents and to hear evidence is not a body or agency which the Security Council may deem necessary, I do not know what is. It seems to me a clear case of that, and I should have thought that there would be no necessity to vote at all. If the President wishes to proceed in that way, I have no objection, although I do not admit that this paragraph 2 of chapter I can be rendered absolutely null and void by what I

la façon la plus nette et la plus ferme, que la délégation de l'URSS se fonde sur la Déclaration faite par les cinq grandes Puissances à San Francisco, qu'elle ne s'en écartera pas d'un iota, et que chacun des membres permanents du Conseil de sécurité peut user des possibilités et des droits qui lui ont été conférés par cette Déclaration, notamment en ce qui concerne la décision à prendre au sujet de la question préliminaire. N'est-ce pas tout à fait clair?

M. Muñoz (Argentine) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai pas oublié ce que le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques nous a dit auparavant. Mais peut-être a-t-il oublié les déclarations de ma propre délégation.

Je crois que le point litigieux est que nous ne sommes pas d'accord sur l'interprétation de la Déclaration des cinq Puissances de San Francisco. Ma délégation ne s'estime pas liée par cette Déclaration. J'estime donc que le droit de veto ne s'applique pas pour décider si nous sommes en présence d'une question de procédure ou de fond. Mais je ne veux pas mettre le Président dans l'embarras au moment du vote, et je m'inclinerai devant sa décision.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je suis tout à fait disposé à suivre la procédure proposée par le Président si elle est considérée comme la meilleure. Mais le représentant de l'URSS vient de faire allusion à la Déclaration de San Francisco et il a mentionné le dernier paragraphe, qui prévoit que la décision sur la question préalable de savoir si l'on a affaire à une question de fond ou de procédure doit être prise par un vote affirmatif de sept membres du Conseil de sécurité, dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents; je tiens à déclarer que mon Gouvernement adhère à la Déclaration de San Francisco mais qu'il adhère à son ensemble et non pas seulement à certaines de ses parties. Il paraît impossible à mon Gouvernement d'appliquer une partie de la Déclaration de San Francisco et d'en négliger une autre. Au paragraphe 2 du chapitre I, il y a un passage qui dit notamment:

"Par exemple, d'après la formule de Yalta, un vote de procédure régira les décisions prises aux termes de toute la section D du chapitre VI. Cela signifie que le Conseil, par un vote de sept membres quelconques, adoptera ou modifiera ses règles de procédures; . . . fondera les organismes qu'il pourra juger nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions; . . ."

Si une sous-commission, créée pour étudier des documents et pour entendre des témoins, ne constitue pas un organe ou une institution que le Conseil de sécurité peut juger nécessaire, je ne sais pas ce qui l'est. Je crois qu'il s'agit là d'un net exemple d'un tel organisme et j'aurais pensé qu'il n'était pas nécessaire de voter sur ce point. Si le Président désire procéder ainsi qu'il l'a exposé, je n'ai aucune objection à soulever, bien que je n'admette pas que ce paragraphe 2 du

consider to be a misuse of the powers given in the last paragraph of the San Francisco Declaration.

I said just now that my Government stood by the whole of the San Francisco Declaration, and not only by bits of it. There is another passage which we do not hear enough about. That is in chapter I, paragraph 8. This states:

"It is not to be assumed, however, that the permanent members, any more than the non-permanent members, would use their 'veto' power wilfully to obstruct the operation of the Council."

Here, again, it seems to me, this is an excellent example.

General McNAUGHTON (Canada): I hold the view that the resolution submitted by the representative of Argentina on behalf of Chile is strictly a procedural matter.

As has already been stated in this debate, Article 29 of the Charter is specific on the question of setting up a sub-committee of the Security Council to aid the Council in examining the case. Article 29 reads: "The Security Council may establish such subsidiary organs as it deems necessary for the performance of its functions."

This Article, which comes under a sub-division of Chapter V entitled "Procedure", provides for precisely the kind of procedure proposed in the resolution submitted by the representative of Chile.

If any additional argument is required to this clear provision of the Charter, an important precedent to the Security Council, in a similar situation, has already been quoted by the representative of the United States when, at a previous meeting, he cited the Corfu case [288th meeting]. On that occasion, the Security Council agreed on a resolution to set up a committee of the Council, and this decision was deemed to be a procedural decision.

Reference has been made by the representative of the United Kingdom, and also by the representative of the Union of Soviet Socialist Republics, to the Four-Power Declaration made at San Francisco on 7 June 1945. In the view of the Canadian delegation, this document was of importance for the purpose of clarifying the view of the sponsoring Governments at the San Francisco Conference. In fact, as has been pointed out a number of times, it was on the clear undertaking on the part of the sponsoring Governments that they would not use their veto "wilfully to obstruct the operation of the Council", that the other Members of the United Nations acquiesced in the voting procedure proposed, which otherwise would have been far from satisfactory to them.

chapitre I puisse être rendu complètement nul et non advenu par ce que je considère être un abus des pouvoirs donnés dans le dernier paragraphe de la Déclaration de San-Francisco.

J'ai dit, il y a quelques instants, que mon Gouvernement était fidèle à l'ensemble de la Déclaration de San-Francisco et non pas seulement à certaines de ses parties. Il y a un autre passage dont on ne parle pas assez souvent. Il s'agit du paragraphe 8 du chapitre I, où il est dit:

"On ne doit pas envisager, néanmoins, que les membres permanents, pas plus du reste que les membres non permanents, emploient de propos délibéré leur pouvoir de veto pour faire obstacle aux opérations du Conseil."

Là encore, j'ai l'impression que nous trouvons un excellent exemple.

Le général McNAUGHTON (Canada) (*traduit de l'anglais*): A mon point de vue, la résolution présentée par la délégation de l'Argentine au nom du Chili ne soulève strictement qu'une question de procédure.

Comme on l'a déjà déclaré au cours des débats, l'Article 29 de la Charte contient des dispositions précises en ce qui concerne la création, par le Conseil de sécurité, d'une sous-commission destinée à lui faciliter l'examen d'une question. Cet Article déclare: "Le Conseil de sécurité peut créer les organes subsidiaires qu'il juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions."

Cet Article, qui fait partie de la section du Chapitre V intitulée "Procédure", prévoit précisément le genre de procédure que propose le représentant du Chili dans la résolution qu'il a présentée.

S'il faut des raisons supplémentaires pour justifier cette disposition explicite de la Charte, le représentant des Etats-Unis a déjà mentionné un précédent important, établi à propos d'une situation analogue: au cours d'une séance précédente [288ème séance], il a rappelé la question de Corfou, à l'occasion de laquelle le Conseil de sécurité a adopté une résolution créant une commission du Conseil de sécurité, et cette décision a été considérée comme relevant de la procédure.

Les représentants du Royaume-Uni et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont rappelé la Déclaration des quatre Puissances, faite le 7 juin 1945 à San-Francisco. De l'avis de la délégation du Canada, ce document était important car il précisait le point de vue des Gouvernements invités de la Conférence de San-Francisco. En réalité, comme on l'a souligné maintes fois, les Gouvernements invités se sont engagés nettement à ne pas employer leur pouvoir de veto "de propos délibéré . . . pour faire obstacle aux opérations du Conseil", et c'est à cette condition que les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies ont accepté la procédure de vote proposée qui, autrement, eût été loin de les satisfaire.

In our opinion, as I have said, the question of procedure is completely covered by Article 29. The decision involved is clearly procedural and not substantive. As the provision of the Charter in this case is specific and clear, the Four-Power Declaration, in our views, is therefore irrelevant. Supposing, however, for the purpose of argument only, that the Four-Power Declaration were applicable in this case, then the Declaration in our view, should, like other documents, be considered as a whole, as has been pointed out by the representative of the United Kingdom, and not merely applied in regard to those paragraphs which suit a particular argument. Chapter I, paragraph 8 of this Declaration is just as applicable as chapter II, paragraph 2. It is stated in paragraph 8 that:

"It is not to be assumed, however, that the permanent members any more than the non-permanent members will use their veto power wilfully to obstruct the operation of the Council."

Unfortunately, this portion of the Declaration has been more honoured by one of the permanent members of the Security Council in the breach than in the observance. Where one portion of this Declaration has been violated as in this particular case, the validity of the document as a whole is certainly brought into question.

The representative of the Argentine gave us a timely reminder at our last meeting on this question [288th meeting] that fifty-three Members of the United Nations are not bound in any sense by the provisions of the Four-Power Declaration and for its part the Canadian Government certainly does not consider itself bound by this Declaration.

I think I have said enough to show that I share the view of those who maintain that the Four-Power Declaration is certainly not applicable in the case before us. As the proposal to establish a sub-committee, as suggested in the resolution of the representative of Chile, was clearly under Article 29 of the Charter, there is no doubt in my mind that this matter should be deemed procedural and should be decided by an affirmative vote of any seven members.

Perhaps, as an additional argument, I might refer the attention of the permanent members—as has also been done by the representative of the United Kingdom—to the provisions of Article 103 which states that:

"In the event of a conflict between the obligations of the Members of the United Nations under the present Charter and their obligations under any other international agreement, their obligations under the present Charter shall prevail."

If the Four-Power Declaration is regarded by the permanent members as in some sense

Je pense donc, je le répète, que la question de procédure relève entièrement de l'Article 29. La décision à prendre porte nettement sur la procédure et non sur le fond. Étant donné que les dispositions de la Charte sont, en l'occurrence, précises et claires, la Déclaration des quatre Puissances ne saurait, à notre avis, s'appliquer ici. Supposons, toutefois, à titre de pure hypothèse, que les dispositions de cette Déclaration soient applicables au cas présent; il faudrait alors que cette Déclaration, tout comme les autres documents, soit considérée dans son ensemble, comme l'a fait remarquer le représentant du Royaume-Uni, et non pas que l'on en applique uniquement les paragraphes qui conviennent à un point de vue particulier. Le paragraphe 8 du chapitre I de cet exposé peut s'appliquer tout aussi bien que le paragraphe 2 du Chapitre II. Ce paragraphe 8 déclare:

"On ne doit pas envisager, néanmoins, que les membres permanents, pas plus du reste que les membres non permanents, emploient, de propos délibéré, leur pouvoir de veto pour faire obstacle aux opérations du Conseil."

Malheureusement, ce passage de la Déclaration a été plus souvent violé que respecté par l'un des membres permanents du Conseil de sécurité. Si l'une des parties de cette Déclaration est violée, comme c'est le cas, il ne fait pas de doute que la validité du document tout entier est mise en question.

Lors de la dernière séance où nous avons examiné cette question [288ème séance], le représentant de l'Argentine nous a rappelé, fort à propos, que cinquante-trois des Membres de l'Organisation des Nations Unies ne sont nullement liés par les dispositions de la Déclaration des quatre Puissances et, pour sa part, le Gouvernement du Canada ne se considère aucunement lié par elle.

Je n'ai pas besoin d'en dire davantage, je crois, pour montrer que je partage l'avis de ceux qui soutiennent que la Déclaration des quatre Puissances ne saurait d'aucune façon s'appliquer au cas dont nous sommes saisis. Puisque la proposition de créer un sous-comité, qui est contenue dans la résolution du représentant du Chili, relève nettement des dispositions de l'Article 29 de la Charte, je ne doute pas un seul instant qu'il faille considérer cette question comme une question de procédure et que la décision doive être prise par un vote affirmatif de sept membres quels qu'ils soient.

À l'appui de cette affirmation, je pourrais peut-être aussi appeler l'attention des membres permanents — comme l'a fait également le représentant du Royaume-Uni — sur les dispositions de l'Article 103, qui déclare:

"En cas de conflit entre les obligations des Membres des Nations Unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout accord international, les premières prévaudront."

Si la Déclaration des quatre Puissances est considérée par les membres permanents comme

constituting an international agreement, then surely the obligations, under the Charter, of the permanent members of the Security Council shall, as stated in Article 103, prevail over any obligations assumed under the Four-Power Declaration or "any other international agreement."

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Paragraph 2 of the San Francisco Five-Power Declaration stipulates that decisions concerning the establishment of subsidiary organs of the Security Council can be taken by a procedural vote. But paragraph 4 of the same Declaration stipulates that any decision concerning an investigation, not to mention decisions which should or many be taken after an investigation, relates to non-procedural matters and as such can only be taken by a vote of seven members, including the five concurring votes of the permanent members.

The organ envisaged in the Chilean resolution is said to come under paragraph 2 of the San Francisco Declaration. The delegation of the Soviet Union does not agree with this assertion. It is an organ for the purpose of investigation and everyone realizes that this is so. Consequently, a decision regarding the establishment of such an organ must be taken by a non-procedural vote.

It appears that some members of the Council consider such a decision to be a procedural one. The delegation of the Soviet Union, on the other hand, considers it to be a non-procedural one. In these circumstances we must be guided by the last paragraph of the San Francisco Declaration which stipulates that in case of a divergence of views on the preliminary question, an affirmative decision can be taken only if the votes of the permanent members concur.

Sir Alexander Cadogan says that we should consider the San Francisco Declaration as a whole and not base ourselves on some paragraphs only. It is precisely because the delegation of the Soviet Union considers the San Francisco Declaration as a whole that it maintains that the decision must be taken in accordance with the last paragraph of that Declaration and that this will be the only right and lawful approach to the solution of the problem. Since there is a divergence of opinion as to whether or not the resolution is a procedural one, we must be guided by the last paragraph of the Declaration.

Sir Alexander Cadogan considers this resolution to be a procedural matter. I consider that it is not a procedural matter. The answer will be given by the results of a vote in accordance with the last paragraph of the San Francisco Declaration.

The Canadian representative has cited as an example the setting up of a sub-committee

constituant en quelque sorte un accord international, il ne fait pas de doute que les obligations des membres permanents en vertu de la Charte l'emporteront, comme le prescrit l'Article 103, sur toute autre obligation contractée aux termes de la Déclaration des quatre Puissances ou de "tout autre accord international".

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Selon le paragraphe 2 de la Déclaration des cinq grandes Puissances adoptée à San-Francisco, il est décidé, en ce qui concerne la création de certains organes du Conseil de sécurité, que les organes subsidiaires peuvent être créés par un vote de procédure. Mais au paragraphe 4 de cette même Déclaration, il est dit que toutes les décisions comportant l'ouverture d'une enquête, sans même parler des décisions que le Conseil de sécurité devra et pourra prendre après cette enquête, ont trait à des questions ne portant pas sur la procédure, et que ces décisions doivent être prises par un vote de sept membres, y compris les voix des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

D'aucuns déclarent que l'organe prévu par la résolution chilienne est précisément un de ceux dont il est question au paragraphe 2 de la Déclaration de San-Francisco. La délégation de l'Union soviétique ne peut admettre une telle assertion. En effet, l'organe en question est chargé de procéder à une enquête, et tout le monde comprend qu'il en est ainsi. Par conséquent, la décision portant création de cet organe ne doit être prise par un vote de procédure.

Certains membres du Conseil de sécurité sont d'avis qu'il s'agit d'un vote de procédure. Or, la délégation de l'Union soviétique estime qu'il n'en est rien. C'est pourquoi nous devons appliquer ici le dernier paragraphe de la Déclaration adoptée à San-Francisco, lequel stipule que s'il se produit des divergences de vues au sujet de cette question préliminaire, une décision ne peut être prise que par un vote affirmatif des membres permanents du Conseil de sécurité.

Sir Alexander Cadogan fait remarquer que nous devons considérer la Déclaration de San-Francisco dans son ensemble, et ne pas nous fonder sur certains points isolés. Or, la délégation de l'Union soviétique considère cette Déclaration dans son ensemble; c'est précisément pour cette raison qu'elle estime que la décision doit être prise conformément au dernier paragraphe de cette Déclaration, et que c'est là la seule façon correcte et légale de résoudre la question. Étant donné qu'il y a désaccord sur le point de savoir si cette résolution se rapporte ou non à une question de procédure, nous devons nous conformer au dernier paragraphe de la Déclaration.

Sir Alexander Cadogan estime que cette résolution porte sur un point de procédure. Je prétends qu'il n'en est rien. La question va être tranchée par les résultats du vote auquel il sera procédé conformément au dernier paragraphe de la Déclaration de San-Francisco.

Le représentant du Canada a mentionné ici, à titre d'exemple, la création de la sous-commis-

during the consideration of the question of the Corfu Channel incidents. But that case confirms the opinion of the delegation of the USSR and not the opinion of those who try to prove that the Chilean resolution is a procedural one. The representative of the Soviet Union abstained from voting on the resolution providing for the establishment of a sub-committee on the Corfu incidents [122nd meeting]. If he had not abstained, no decision would have been taken. Besides, the question whether or not that decision was procedural did not arise, nor was it discussed then. Perhaps some representatives thought that the decision was a procedural one, but the delegation of the Soviet Union thought exactly the opposite, namely, that the decision was a non-procedural one. I repeat that the question whether or not that decision was a procedural one did not arise and was not discussed at the time. Had it arisen and been discussed, the delegation of the Soviet Union would have invoked its right under the San Francisco Declaration, if it had wished to vote against the resolution.

The Canadian representative has quoted a provision in the Five Power Declaration declaring that permanent members should not abuse their right. But perhaps we differ in our approach to the question whether this or that permanent member of the Security Council is abusing his right. Perhaps the Canadian representative considers that the USSR delegation is abusing this right. But we cannot share that view. We consider that in rejecting all attempts to interfere in Czechoslovakia's internal affairs, we are defending the perfectly legitimate rights and interests of the people of Czechoslovakia and of the Czechoslovak State.

The Canadian representative attempts to prove that the San Francisco Five Power Declaration can be regarded as an international agreement and that the obligations assumed under it must, according to the Charter, take a secondary place in comparison with the obligations under the Charter. We cannot agree with this interpretation because it is wrong and erroneous. The San Francisco Declaration deals precisely with the interpretation of the Charter. It is not an agreement under which the Five Powers have assumed obligations in addition to those assumed under the Charter. The Declaration is an interpretation of the provisions of the Charter. It would therefore be altogether unjustifiable to set the obligations assumed under the Five Power Declaration against those assumed under the Charter.

sion chargé d'étudier la question des incidents du détroit de Corfou. Mais cet exemple ne fait que confirmer la thèse de la délégation de l'URSS, et non les arguments de ceux qui s'efforcent de démontrer que la résolution chilienne se rapporte à un point de procédure. Le représentant de l'Union soviétique s'est abstenu de prendre part au vote sur la résolution portant la création d'une sous-commission chargée d'étudier les incidents de Corfou [122ème séance]. S'il ne s'était pas abstenu de voter, aucune décision n'aurait été prise; d'ailleurs, d'une façon générale, la question de savoir si la création de la sous-commission chargée d'étudier les incidents de Corfou portait ou non sur la procédure n'a pas été soulevée. Cette question n'a pas été examinée. Certains s'imaginaient peut-être que cette résolution portait sur un point de procédure. Mais la délégation de l'Union soviétique était précisément de l'avis contraire et estimait qu'il ne s'agissait pas d'un point de procédure. Je répète que l'on n'avait ni soulevé ni discuté la question de savoir s'il s'agissait ou non d'un point de procédure. Si cette question avait été soulevée et discutée, la délégation de l'Union soviétique aurait pu voter contre, en faisant usage de ses droits fondés sur la Déclaration de San-Francisco.

Le représentant du Canada a rappelé le passage de la Déclaration des cinq Puissances, qui précise que les membres permanents ne doivent pas abuser de leur droit. Mais il se peut que nous ne tombions pas d'accord sur le point de savoir si tel ou tel membre permanent du Conseil de sécurité abuse ou non du droit qui lui a été conféré. Le représentant du Canada estime peut-être que la délégation de l'URSS abuse de ce droit. Mais nous ne pouvons pas nous ranger à cette opinion. Nous sommes d'avis que nous défendons les droits et les intérêts parfaitement légitimes du peuple et de l'Etat tchécoslovaques, lorsque nous rejetons toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

Le représentant du Canada s'efforce de démontrer que la Déclaration en question — il veut parler de la déclaration faite à San-Francisco par les cinq grandes Puissances — peut être considérée comme un accord international et que, conformément à la Charte, les engagements contractés en vertu de cet accord doivent céder le pas à ceux qui découlent de la Charte. Nous ne pouvons nous rallier à cette interprétation erronée et inexacte. La Déclaration faite par les cinq grandes Puissances à San-Francisco se rapporte précisément à l'interprétation de la Charte. Ce n'est pas un accord quelconque aux termes duquel les cinq Puissances ont contracté un engagement sans tenir compte de ceux qui découlent de la Charte; cette Déclaration est une interprétation des dispositions de la Charte. C'est pourquoi, il est absolument incorrect d'opposer les engagements pris en vertu de la Déclaration des cinq Puissances à ceux qui ont été contractés aux termes de la Charte.

I am not prepared to listen to the moralizing of the Canadian representative as to whether or not the delegation of the USSR is abusing its right. The delegation of the USSR will use its rights as it thinks fit in accordance with the terms of the Charter. It is not prepared to take lessons from the Canadian representative. I have already said, and I say so again, that the delegation of the Soviet Union will not digress one single iota from the obligations assumed under the San Francisco Declaration. I can only tell the Canadian representative that it is better not to waste time on such moralizing. Whether anyone likes it or not, we are accustomed to fulfil our obligations, including those assumed under the San Francisco Declaration.

The PRESIDENT (*translated from French*): I feel that I have not conducted the meeting very well, and I apologize. Contrary to the Colombian representative's criticism the other day, I have been too optimistic. I did think that we might be able to finish considering, this afternoon, a question on which it seemed to me, I must confess, that everything had already been said. But I have four more speakers on my list, and in these circumstances, I wonder whether I should first adjourn the meeting. That is a very unsatisfactory course, as the period that must elapse before the next meeting will only serve to increase the subtlety of the arguments advanced. Nevertheless, I feel that in view of the late hour it would be better to adjourn.

Mr. MUÑOZ (Argentina): I am not opposed to the idea of adjournment, but, if the President will permit, I should like to clarify a point which is not connected with the vote which is being discussed.

I should like to clarify the fact that the draft resolution which is before us was presented by the Government of Chile in its sovereign capacity as a Member of the United Nations and as a Member which has been invited to attend meetings of the Security Council. The intervention of the Argentine delegation in this connexion was in accordance with the last part of rule 38 of the rules of procedure which says that such proposals "may be put to a vote only at the request of a representative on the Security Council."

The PRESIDENT (*translated from French*): The Ukrainian representative has asked permission to speak; but if we decide to adjourn, I shall ask him to be good enough to reserve his comments for another meeting.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Are there still many speakers on the list and for how long do they wish to speak. Perhaps they only wish to say a few words.

Je n'ai pas l'intention de suivre le représentant du Canada dans ses considérations sur la morale, ni de l'écouter lorsqu'il déclare qu'il convient de déterminer si la délégation de l'URSS a fait ou non un usage abusif de ses droits. La délégation de l'URSS use de ses droits comme elle estime devoir le faire aux termes de la Charte. Elle n'a pas l'intention de demander des leçons au représentant du Canada. J'ai déjà déclaré, et je déclare encore, que la délégation de l'Union soviétique ne s'écartera pas d'un iota des obligations prises en vertu de la Déclaration de San-Francisco. Je me bornerai à répondre au représentant du Canada qu'il vaudrait mieux ne pas perdre de temps avec ces prêches sur la morale. N'en déplaise à certains, nous avons l'habitude de respecter nos engagements, et notamment ceux qui ont été pris en vertu de la Déclaration de San-Francisco.

Le PRÉSIDENT: Je m'aperçois que j'ai mal présidé la séance et je m'en excuse. J'ai été trop optimiste, contrairement à ce que me reprochait l'autre jour le représentant de la Colombie. J'ai cru que nous pourrions terminer cet après-midi l'examen d'une question sur laquelle il me semblait, je l'avoue, que tout avait été déjà dit. Mais j'ai encore quatre orateurs inscrits et je me demande si, dans ces conditions, je ne dois pas lever la séance. C'est une solution pleine d'inconvénients, car le délai qui s'écoulera jusqu'à la prochaine séance ne pourra qu'augmenter la subtilité des argumentations qui seront présentées. Je crois cependant que, étant donné l'heure tardive, il est préférable que nous levions la séance.

M. MUÑOZ (Argentine) (*traduit de l'anglais*): Je ne vois pas d'objection à ce que l'on suspende la séance mais avec votre permission, Monsieur le Président, j'aimerais préciser un point qui est sans rapport avec la question du vote que l'on discute en ce moment.

Je voudrais préciser que le projet de résolution dont nous sommes saisis nous a été présenté par le Gouvernement du Chili en qualité d'Etat souverain Membre de l'Organisation des Nations Unies et en qualité de Membre invité à assister aux séances du Conseil. A cet égard, l'intervention du représentant de l'Argentine était conforme aux dispositions finales de l'article 38 du règlement intérieur qui prévoit que les propositions de cette nature "ne peuvent être mises aux voix que si un représentant au Conseil de sécurité en fait la demande".

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Ukraine a demandé la parole; mais, si nous décidons de lever la séance, je demanderai au représentant de l'Ukraine de bien vouloir réserver ses observations pour une autre séance.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Y a-t-il encore beaucoup d'orateurs inscrits, et combien de temps comptent-ils parler? Peut-être désirent-ils dire quelques mots seulement?

The PRESIDENT (*translated from French*): There are four more speakers on my list and after stating that they will be brief, speakers are sometimes forced by circumstances to continue at length.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Perhaps the speakers could be asked for how long they intend to speak. Perhaps they will only speak for a few minutes.

The PRESIDENT (*translated from French*): I suggest that we now adjourn. If you do not agree to that proposal I shall put it to the vote.

Mr. AUSTIN (United States of America): I request that the President put my name on his list. I do not know whether I shall want to speak when the fourth speaker on the President's list has spoken but I assure you I have something more to say.

Mr. MUÑOZ (Argentina): If we adjourn, when will we meet again?

The PRESIDENT (*translated from French*): I intend to call a meeting of the Council tomorrow morning, to take up the Palestine question again and, if possible, we will resume the discussion of the Czechoslovak question on Monday or Tuesday. I say "if possible" because the Palestine question is the more urgent.

The Council decided, by 7 votes, to adjourn.

The PRESIDENT (*translated from French*): The Council will meet tomorrow, Saturday, 22 May at 10.30 a.m. to continue consideration of the Palestine question.

The meeting rose at 6.30 p.m.

Le PRÉSIDENT: Il y a encore quatre orateurs inscrits et il arrive que des orateurs, après avoir annoncé qu'ils seront breifs, se trouvent, par suite des circonstances, obligés de parler longuement.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Peut-être conviendrait-il malgré tout de demander aux orateurs combien de temps ils désirent parler. Peut-être ne prendraient-ils la parole que pour une minute chacun.

Le PRÉSIDENT: Ma proposition est que nous levions maintenant la séance. Si vous n'acceptez pas cette proposition, je vais la mettre aux voix.

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je demande au Président qu'il inscrive mon nom sur la liste des orateurs. J'ignore si je désirerai prendre la parole après le quatrième orateur inscrit, mais je puis vous assurer que j'ai encore quelque chose à dire.

M. MUÑOZ (Argentine) (*traduit de l'anglais*): Si nous levons la séance, quand nous réunirons-nous de nouveau?

Le PRÉSIDENT: Mon intention est de réunir le Conseil demain matin pour reprendre la question de Palestine et de reprendre, si possible, le débat sur la question de Tchécoslovaquie lundi ou mardi. Je dis "si possible" parce que la question de Palestine est la plus urgente.

Le Conseil décide, par 7 voix, de s'ajourner.

Le PRÉSIDENT: Le Conseil se réunira demain samedi 22 mai, à 10 h. 30, pour continuer l'examen de la question palestinienne.

La séance est levée à 18 h. 30.